

Ce recueil a été réalisé par le Collectif Louche.

Les textes et photos de l'Impact Campus sont reproduits ici avec la permission du journal. Il sont présentés ici avec la police Garamond, et le nom de l'auteur original est écrit à la fin. Le matériel promotionnel du Collectif de Minuit est reproduit avec son consentement. Les courriels sont reproduits ici avec la permission des auteurs respectifs, même si l'on ne divulgue pas les noms. Finalement, Godbout, t'avais juste à pas écrire de la marde si tu voulais pas qu'on la montre à tout le monde.

Ce qui est écrit en italique a été produit par le Collectif Louche. Ce texte est libre: vous pouvez le redistribuer et le modifier sous les termes de la version canadienne de la licence Creative Commons Attribution-Share Alike version 2.0, disponible à l'adresse:
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr/legalcode>

En gros, vous pouvez reproduire, distribuer et communiquer cette publication, même après l'avoir modifiée, en autant que vous :

- mentionnez l'auteur original (dans ce cas, le Collectif Louche);
- essayez pas de faire du cash avec ça;
- et que si vous avez modifié le contenu, vous gardez des conditions semblables à celles actuelles.

Donc, pour ce qui est en italique, Copyright 2009, le Collectif Louche, certains droits réservés.



TABLE DES MATIÈRES

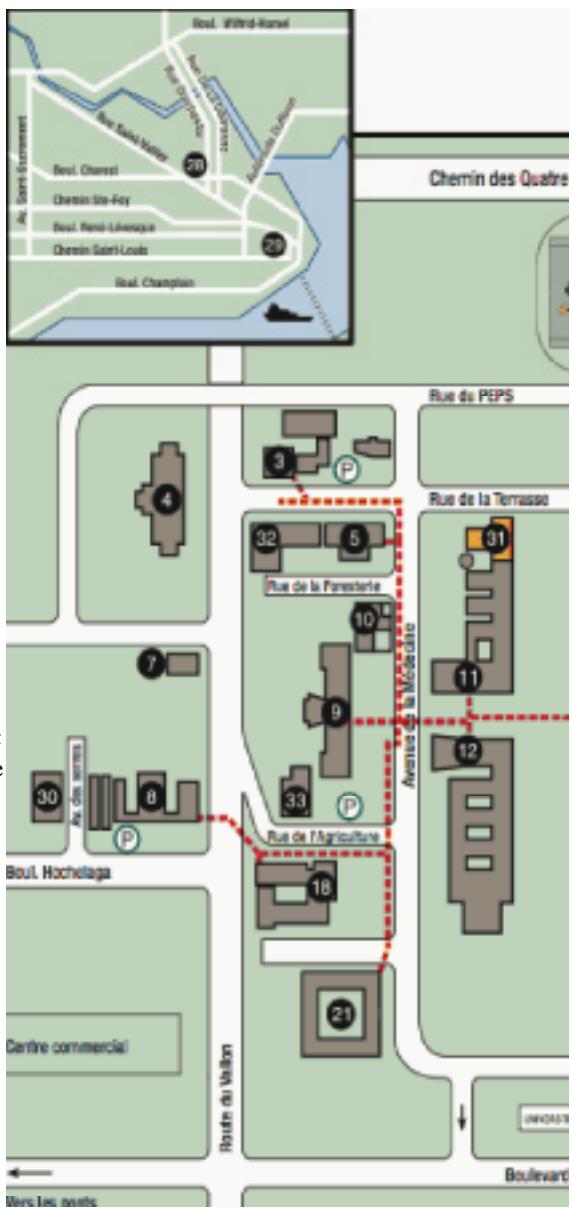
Préambule	11
Introduction	13
Géographie militante lavalloise	13
Acteurs politiques lavallois	15
“L’Espace public lavallois”.	17
ORGANISATION DU COLLECTIF	19
Le premier repas	20
Émergence de la liste e-mail comme outil de communication et d’organisation	24
Première confrontation	26
<i>L’université digère mal une initiative étudiante</i>	28
Réaction interne	30
<i>Pas de «soupe populaire» à Laval</i>	32
Histoire des cuisines	34
Déménagement au sous-sol d’amis du Collectif de Minuit	36
Le Collectif s'affirme !	37
Le collectif en questionnement	37
Soupe populaire ?	38
Les début de la récupération de légumes	41
Structuration de l’équipement	42
Création du site web collectifdeminuit.resist.ca	43
Consolidation des structures	45

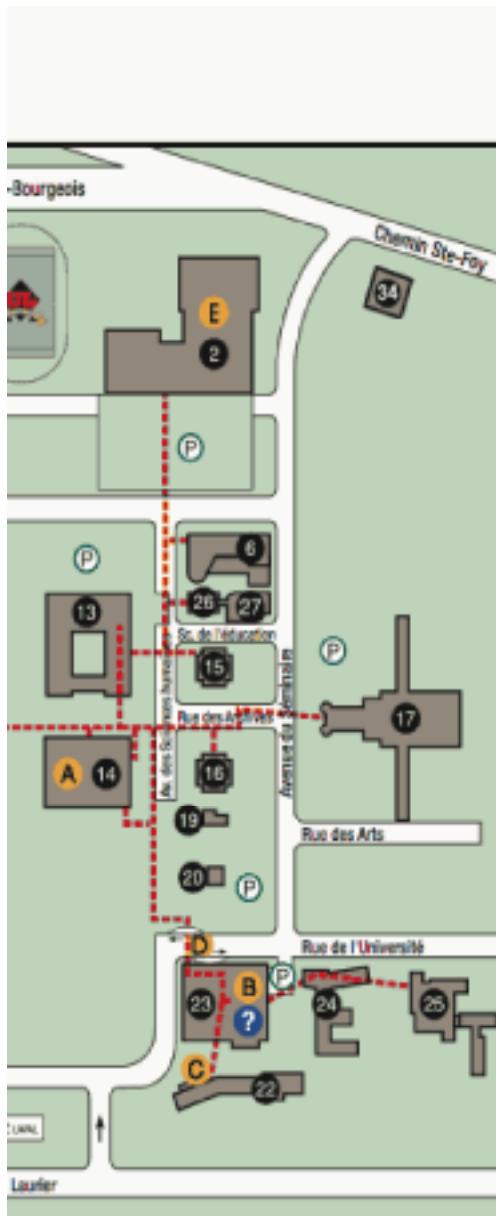
Statuts – Principes	45
La coordination rotative	47
Tout ce que la personne responsable de la semaine a besoin de savoir	47
Appuis actifs à la reprise alimentaire et création du Panais hérétique	49
L'ATTAQUE	51
Un nouveau groupe !	52
PV comité du panais hérétique, Réunion du 15 janvier 2005	52
Augmentation de la pression	60
Tract Litigieux	62
<i>Opération chili gratuit</i>	65
<i>Cinq étudiants arrêtés</i>	68
Avec mon Bac en Crimino, je suis incapable de distinguer Père Emmet «Pop» Johns et Sœur Angèle d'un terroriste.	71
Réponse de Godbout	75
Réponse du Collectif de Minuit aux allégations du vice-recteur Godbout	77
Un appui de taille	78
“Et c'est la grève”	82
ENNUYÉ JUSQU'À LA MORT?	85
Deuxième vague de convocations	87
Bon ordre exigé! À quand la marche en rang?	89
Trois étudiants devant le comité de discipline	91

Nouvel appui pour les étudiants face au Comité de bon ordre	100
Le Comité de discipline tranche	101
<i>Guillaume Beaulieu suspendu de l'UL avec une amende de 1177\$</i>	101
Le Collectif de Minuit encore frappé	104
Troisième vague de convocation	106
<i>S'interroger sur la manière de faire</i>	107
<i>Quête du bon ordre</i>	111
Le Collectif au petit écran	112
Le Collectif dénonce la répression Lavalloise	114
Conférence de presse du 8 décembre:	115
<i>Appuis pour les cuistots végétaliens</i>	118
Négociation avec l'Université	123
Le meilleur outil de démobilisation: les négociations	124
<i>Entente entre le Collectif de minuit et l'Université Laval</i>	125
Épilogue	129
Que peut on apprendre du collectif	129
Le collectif de minuit était-il anarchiste ?	130

Plan du Campus

- 1 Pavillon de l'Est
- 2 Pavillon de l'éducation physique et des sports (PEPS)
- 3 Pavillon de Médecine dentaire
- 4 Centre de foresterie des Laurentides
- 5 Pavillon Abitibi-Price
- 6 Pavillon Palasis-Prince
- 7 Maison Omer-Gingras
- 8 Pavillon des services
- 9 Pavillon Ferdinand-Vandry
- 10 Pavillon Charles-Eugène-Marchand
- 11 Pavillon Alexandre-Vachon
- 12 Pavillon Adrien-Pouliot
- 13 Pavillon Charles-De Koninck**
- 14 Pavillon Jean-Charles-Bonenfant





- 15 Pavillon des Sciences de l'éducation
- 16 Pavillon Félix-Antoine-Savard
- 17 Pavillon Louis-Jacques-Casault
- 18 Pavillon Paul-Comtois
- 19 Maison Eugène-Roberge
- 20 Maison Marie-Sirois
- 21 Pavillon Agathe-Lacerte
- 22 Pavillon Ernest-Lemieux
- 23 Pavillons Alphonse-Desjardins et Maurice-Pollack
- 24 Pavillon H.-Biermans-L.-Moraud
- 25 Pavillon Alphonse-Marie-Parent
- 26 Pavillon J.-A.-De Sève
- 27 Pavillon La Laurentienne
- 28 Édifice La Fabrique
- 29 Édifice du Vieux-Séminaire-de-Québec
- 30 Pavillon de l'Envirotron
- 31 Pavillon d'optique-photonique (en construction)
- 32 Pavillon Gene H. Kruger
- 33 Édifice logeant Héma-Québec
- 34 Maison Michael-John-Brophy

PRÉAMBULE

C'est un peu étrange de se retrouver entre militants d'un groupe, a posteriori, pour documenter ce qu'a été l'existence du groupe pour nous. D'un côté, on doit se dire que la documentation des groupes politiques devrait passer à l'histoire par elle-même si les évènements survenus sont réellement significatifs. De l'autre sens, on a souvent entendu que l'histoire appartient à ceux et celles qui ont la mémoire la plus longue. Donc, si l'on voulait que l'activisme alimentaire de la vieille Capitale ait une histoire, il fallait transmettre ce que l'on sait. Bien sur, plusieurs personnes ont laissé des traces des aventures du groupe et documenté les périodes de son histoire. Toutefois personne ne s'est intéressé à sa cohésion, à son organisation ou au sens global que lui donnait ses militantes. C'est normal: les gens qui croyaient aux objectifs du groupe lui donnaient leur temps, et ce n'est qu'à posteriori que l'on peut observer ces aspects.

Il est donc normal que se soit d'ancienNES militantEs qui mettent leur histoire sur papier: personne n'est à même justifier l'investissement de temps dans une telle démarche, si bien qu'il semble que le Collectif de Minuit soit le premier groupe non-institutionnel de Québec à faire l'objet d'une telle analyse. On a cru

au groupe, on a tenté au mieux de le faire vivre de la manière la plus démocratique possible, et maintenant qu'on y est plus, on vous raconte ce qui a marché et ce qui n'a pas marché. Nous ne voulons pas vraiment écrire l'histoire, mais plutôt transmettre les matériaux qui l'ont construite. Nous ne voulons pas donner une interprétation ou tirer trop de conclusions. Il est évident que nous ne sommes pas neutres, mais les actions faites sont faites, et la poussière est tombée sur la plupart des dossiers.

L'aventure du Collectif de Minuit s'est prolongée sur de nombreuses années, et nous avons choisi une description chronologique des événements l'entourant. Certains ont été omis. Certaines sessions sont tombées dans l'oubli, alors qu'une autre prend la majorité du document.

Nous désirons que nos amiEs et alliéEs puissent étendre leur connaissance du groupe, et que des traces du Collectif soient accessibles dans un format papier. Nous sommes désolé de tout ce qui a été oublié.

Nous avons divisé notre historique en trois parties. La première consiste au premiers balbutiements du Collectif, la mise en place d'un groupe visant à attaquer le monopole alimentaire par des actions directes et accessible à la gente étudiante. La seconde fut l'attaque, débutant à la session d'hiver 2005, et contenant les aventures les plus percutantes du collectif. La troisième commence directement après la session de la grève, et contient les négociations et poursuites contre les étudiantEs.

Bonne lecture.

INTRODUCTION

GÉOGRAPHIE MILITANTE LAVALLOISE

L'université Laval est une université regroupant plus ou moins 30 000 étudiantEs, réparti dans de nombreux pavillons groupés principalement sur le campus lavallois située à Ste-Foy. Toutefois deux gros pavillons sont hors campus, soit l'École d'architecture et la Fabrique, qui regroupent respectivement les futurEs architectes et les futurEs artistes

La répartition des programmes dans les pavillons peut faciliter lamobilisation dans certains d'entre eux. À Laval, le pavillon Charles de Koninck, aussi appellé DKN ou de Koninck, semble regrouper les départements les plus combattifs de l'université. Étrangement, n'ayant pu s'arroger le contrôle de services alimentaires comme les pavillons de Sciences et de Génie, trois cafés étudiants ont conservé le droit de conserver leur exercice, soit le Café chez Pol, café de l'association des étudiantEs en science politique, le Ceteris Paribouffe, café de l'association des étudiantEs en économie, et la Dissidence, café de l'association des étudiantEs en droit. Ces espaces sont des catalyseurs sociaux ayant joué un grand rôle, et des alliés naturels toute lutte pour l'autonomie alimentaire.

Mieux encore, ces locaux sont à proximité d'autres locaux associatifs, faisant en sorte que la vaste majorité des étudiantEs impliquÉEs politiquement ou socialement sont concentréEs dans un faible périmètre.

Cette disposition physique aida grandement la réussite des étudiants désirants distribuer de la nourriture à leur comparse. C'est dans ce périmètre que se trouvait le comptoir de Sodexho qui fut tant troublé par le Collectif de Minuit.

Les pavillons Vachon et Pouliot, hébergeaient les étudiantEs inscrits à des programmes de sciences et de génies, ayant respectivement une majorité de futurs scientifiques, et une majorité de futurs ingénieurEs, se situaient à l'ouest du pavillon de Koninck. Étrangement, même s'ils étaient propriétaire de leur service alimentaires depuis 1996, ces services n'offraient ni un lieu social convenable, ni un espace de lutte intéressant. Ainsi, les étudiants politisés qu'elle contenait avaient tendance à s'impliquer dans des luttes beaucoup plus institutionnelles, telle que l'amélioration des programmes, l'administration des confédérations étudiantes, ou parcellaires, tel que Uni-Vert Laval, EUMC Laval. Les intentions et les efforts s'avéraient généralement intéressants, mais les résultats étaient rarement visible dans l'espace public universitaire.

Au sud du pavillon de Koninck la bibliothèque, nommé pavillon Marchand, possédait bien un comptoir Sodexho, mais peu de sédentaires : les étudiants ne faisait qu'y passer. Même situation en ce qui a trait aux étudiants au nord du campus dans le pavillon de service sportifs (PEPS). À l'extrême sud, le pavillon Desjardins trône, entièrement peuplé d'administrateur, de syndicalistes et de permanents d'associations. Dans ce pavillon définit comme le pavillon des services étudiants, l'entreprise Laliberté domine l'immense espace habituellement vide réservé à la cafétéria.

Finalement, à l'est du DKN se trouve le De Sève, où les étudiants sont cycliquement cloîtrés en stages, le Palasis-Prince, repaire

des étudiants en comptabilité et en administration, définitivement apolitiques. Toujours à l'est du de Koninck, se trouve la tour de l'éducation où le recteurs et ses acolytes siègent. Finalement, encore à l'est, la tour Félix-Antoine Savard accueillent étudiants en psychologie, en théologie, en philosophie et en aménagement du territoire.

ACTEURS POLITIQUES LAVALLOIS

On ne peut comprendre la structure complexe des associations étudiantes lavalloises sans la mettre dans son miroir : l'université contre laquelle elle se doit de défendre les étudiantEs. La majorité des cadres, administrateurs-trices et fonctionnaires sont à son sommet ; ils s'occupent de l'immobilier, du placement, de la discipline, des ressources humaines. Pour ce qui est des contenus académiques, ils furent divisés en facultés par la charte papale originale, et les facultés se sont dotées de départements, un par programme. Chacun de ces organes a une structure particulière, où l'on sollicite souvent les étudiants.

Dans ce miroir, on peut plus facilement comprendre qu'un étudiantE, plus ou moins contre son gré, fasse partie d'une association départementale, d'une association facultaire et d'une association pan-campus. Il est aussi compréhensible que l'université accepte de recueillir les cotisations obligatoires de toutes ces associations : en donnant quelques centaines de dollars à dépenser de manière arbitraire à administrateurs-trices étudiantEs, elle peut facilement montrer sa démocratie et son ouverture d'esprit.

Ainsi, de nombreuses associations étudiantes représente les étudiantEs du campus, certains se valant même le titre d'acteur politique. Aux premier plan la CADEUL et l'AÉLIÉS, qui tentent de représenter respectivement les étudiantEs du premier cycle et les étudiantEs des cycles supérieurs. La seule raison de leur importance est le budget monumental dont elles disposent. Elles sont en relations très étroites avec les administrateurs de l'université

puisqu'elles y jouent un rôle représentatif.

Les administrateurs-trices de la CADEUL sont impliquÉEs à temps pleins et sont rémunéréEs à cette fin. Ils et elles ont donc un grand contrôle sur l'application de décisions: ils ont un immense contrôle informel sur les priorités d'exécution et sur laboutissement des dossiers. La latitude est grande, mais lassociation possède de nombreuses instances garde-fou : un conseil des associations permet aux associations étudiantes de droite de bloquer la prise de position politique trop radicale et ses assemblées générales ont à la fois un quorum d'associations et un quorum d'étudiantEs, ce qui lui amène bien d'autres barrières. En conséquence, c'est une association où il est facilitant et aidant d'être amis avec les administrateurs, mais qui ne pourra jamais tenir l'étendard noir de la révolution. L'AÉLIÉS possède une structure résolument plus simple et une plus grande marge de manœuvre, ainsi qu'une tradition résolument plus progressiste. Dans les deux cas, les charges administratives des associations sont lourdes et elles ne peuvent agir arbitrairement en faveur de l'extrême gauche.

Les acteurs les plus importants sont les associations facultaires, lorsqu'elles existent. Celles-ci ont certaines charges représentatives, mais les facultés sont les organes les plus légers de la structure universitaire : elle s'occupe principalement de la création de nouveau programme, et du maintient de quelques équipements communalisés, tels certains laboratoires informatiques. C'est pourquoi les associations facultaires peuvent être si vive : beaucoup de membres, peu de boulot et un petit air superflu. L'association des étudiantes et étudiants en science sociale, l'AESS, s'est ainsi construite une tradition militante très forte, qui semblait parfois même agir comme comité de mobilisation. La même chose s'est produite avec l'association facultaire des lettres et langues mais de manière beaucoup plus saccadée. Elle fut le Rael (regroupement des associations d'étudiantEs en lettre) et devint le RAFAL (regroupements des associations de la faculté des arts et lettres).

Finalement, les associations départementales sont petites, mais proches de leurs membres, ce qui leur permet de surprendre par leur force de mobilisation ou leur capacité d'action, sans toutefois qu'elles soient systématiquement en action.

“L’ESPACE PUBLIC LAVALLOIS”.

L'espace public du campus est meublé de cinq journaux qui seront présenté par ordre d'insipidité. Le Fil des Événements, aussi appelé le Filtre des Événements, semble en grande partie rédigé par le service des communications de l'Université Laval. Le Défi-Science, est le journal de l'AESGUL, association facultaire des étudiants en science et génie. Pendant longtemps un journal satyrique, il vint qu'à se politiser dans les dernières années. Souvent de droite, mais jamais de bon goût, lorsque des textes de gauches finirent par y être publiés, les attaques contre l'université furent gratuites, véhémentes et incisives. Le Soleil possède une section campus, où il couvre l'actualité du campus, beaucoup mieux que le Fil des Événements.

L'Impact Campus est le principal journal étudiant. Il couvre l'actualité du campus, et plusieurs militantEs de gauche se sont infiltrés dans ses instances décisionnelles. Son tirage est de 15000 copies. Finalement, la Marmite Sociale est le journal publié par l'association des étudiants et étudiantes en sciences sociales. C'est un média qui permet la diffusion de textes longs, allant parfois jusqu'à 1250 mots, à saveur beaucoup plus littéraire et politique.

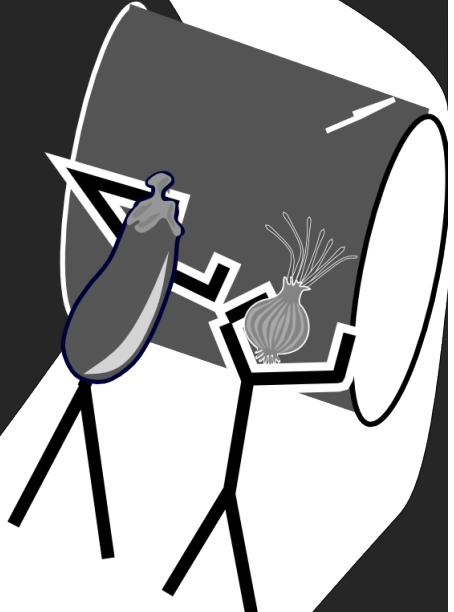
D'autres médias existent sur le campus, mais n'ont joué qu'un rôle mineur dans les événements relatés dans ce livre. Un exemple est CHYZ, radio étudiante diffusé sur le territoire de la grande capitale ou les multiples micropublications des associations départementales.

Qu'est-ce que le collectif de minuit ?

- 1. Une alternative économique.** Nous distribuons de la nourriture moyennant une contribution volontaire, ce qui amène les gens les plus fortunés à contribuer pour le repas des plus démunis. Toute la nourriture que nous distribuons est payée par ces contributions, ce qui nous rend indépendant de toute institution politique.
- 2. Une alternative écologique.** Nos repas sont entièrement végétaliens, ce qui favorise une culture beaucoup moins dommageable que celle de la viande. Nous favorisons les légumes biologiques, et de plus, comme nous fabriquons de la nourriture fraîche en grande quantité, nous évitons toute forme de suremballage.
- 3. Une alternative sociale.** Notre collectif est ouvert à tous, sans aucune discrimination et toutes les décisions sont prises démocratiquement.

PARTIE 1

ORGANISATION DU COLLECTIF



LE PREMIER REPAS

Le Collectif de Minuit est apparu après une période de bouillonnnements politiques intenses qui agitait le campus. Lorsque l'Université Laval envisagea d'octroyer un contrat d'exclusivité en ce qui concerne les boissons gazeuses sur le campus, des étudiantEs luttèrent pour empêcher la mise en place d'un nouveau monopole.

Une université qui accepte un tel contrat ouvre la porte à d'autres contrats du même type, accroît sa part de bénéfice lié au contrôle social de son campus et finalement, outrepasse le pare-feu du financement étatique. Car dans ce domaine précis, l'état empêche les retours de flamme: en taxant toutes et tous pour redistribuer au institutions communes, on empêche que les entreprises puisse retirer leur financement à un établissement qui découvre des vérités qui lui sont nuisibles.

Rappelons-le, l'université crée le savoir "objectif" et sert à la formation des intellectuelLES et des décideurs-deuses. Mettre en jeu l'autonomie et l'indépendance d'une institution d'une telle importance a et aura des conséquences drastiques. L'intérêt pour ces luttes étudiantes vient de la remise en question la vision néolibérale de l'éducation, et non pas du désir d'une meilleure variété de breuvage pétillant.

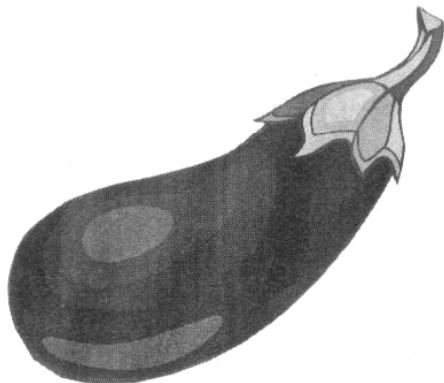
De ces luttes naîtra le comité de revalorisation des initiatives étudiantes (CRIÉ). Ce dernier s'est acharné à dénoncer le monopole de Sodexho et s'est fait un point d'honneur à promouvoir les Cafés étudiants.

En effet, depuis 1995, l'Université Laval lance un appel d'offre pour l'opération de l'ensemble des comptoirs alimentaires du campus tous les cinq ans. Dans les clauses de l'appel d'offre de 1995 et de 2000, l'exclusivité du service alimentaire était attribuée au soumissionnaire vainqueur. Ainsi, Sodexho Canada s'est vu attribué un monopole sur la distribution alimentaire lors de ces deux mandats. Seuls de petits Cafés étudiants résistaient à l'envahisseur, leurs contrats d'exploitations étant des droits acquis. À l'époque, au pavillon De Koninck, ces Cafés étudiants n'avaient pas la cote et étaient par le fait même bien peu fréquentés et assez marginalisés. En 2001, le Sommet des Amériques mit sur la table des enjeux comme la marchandisation de l'éducation, et la privatisations des infrastructures publiques a permis un essor fulgurant pour certains de ces Cafés qui ont parfois plus que quadruplé leurs chiffres d'affaires.

C'est donc dans ce contexte que certainEs militantEs, inspirés par le Midnight Kitchen collective de l'Université McGill, ont mis sur pied le Collectif deMinuit. Il a commencé, chaque semaine, à récupérer des légumes et dupains, à faire tremper des fèves, à élaborer des recettes, à mélanger des épices, pour distribuer des repas et desserts végétaliens. Il nourrissait entre 50 et 150 personnes qui les recevaient en échange d'une contribution volontaire. Cette dernière permettait au Collectif de dégager une certaine marge de profits et de nous donner des infrastructures culinaire de bonne qualité, tel des marmites, un four, un frigidaire, des couteaux et une rame pour brasser l'immense chaudron.

Premier dépliant du Collectif de Minuit

Collectif



de
Minuit

Ce dépliant fut réalisé aux
alentours de 2002

NOUS SOMMES
À LA RECHERCHE
DE
VOLONTAIRES

Le Collectif de minuit



Pour une alternative à la
nourriture industrielle et
coûteuse sur le
Campus

collectifdeminuit@hotmail.com

Le principal objectif du collectif de minuit est de servir des repas végétariens, chauds et nourrissants, deux fois par semaine. Ces repas sont gratuits et n'engagent qu'une contribution volontaire.



Notre intention est ainsi d'aider les étudiants, d'une part, à se nourrir de façon saine et alternative tout en offrant une occasion d'économiser les pièces trébuchantes qui trop souvent se font rares dans les poches des étudiants.

D'autre part, nous voulons conscientiser les gens en ce qui concerne les enjeux alimentaires.



Tous les repas seront garantis végétaliens, c'est à dire ne contenant aucune viande, œufs ou produits laitiers.

Ceci garantit un accès universel à notre service tout en assurant des repas de qualités et nutritifs. Bref, une alternative aux sous-marins et à la pizza!



La plupart des produits alimentaires utilisés proviendront de denotions privés (fruiteries, boulangeries etc.) quoique nous ferons un effort afin d'utiliser le plus de produits biologiques et sans OGM qu'il sera possible.

Nous prévoyons distribuer les repas à partir du café chez POL. Nous demanderons aussi aux intéressés d'apporter un ou deux contenants de plastique (tupperware) ainsi que leurs ustensiles.

Nous comptons financer ce projet l'aide des contributions volontaires mais aussi, par les associations étudiantes qui, nous l'espérons, saurons encourager ce projet plein de bonne volonté.



Pour donner vie à ce projet nous comptons sur l'aide de nombreux volontaires enthousiastes. Votre aide et votre compagnie seront les bienvenues à tous les niveaux de l'organisation.

Si vous aimiez préparer, cuisiner, servir la nourriture ou si vous avez de bonnes idées à nous communiquer ou toute autre forme de soutien, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse électronique suivante :

Collectifdeminuit@hotmail.com

Ce projet est celui de tout ceux qui croient en une façon alternative de partager la nourriture.

ÉMERGENCE DE LA LISTE E-MAIL COMME OUTIL DE COMMUNICATION ET D'ORGANISATION

La liste de courriel apparaît sans tambour ni trompette et un premier mail est envoyé.

-----Original Message -----

Subject: Tract

From: "****" <****@ulaval.ca>

Date: 24 septembre 2003

To: "liste e-mail du collectif" <listemail@ula-val.ca>

Salut !

Les tracts sont désormais disponibles en arrière du café chez Pol. Ca a couté 20.70 et ils ont été coupés à la main avec amour. Si vous vous ennuyez, vous allez savoir où les trouver...

La semaine prochaine on mange du chili et de la salade de fruit.

Et finallement un message que j'ai pogné d'une des nombreuses listes de mail qui se retrouvent dans ma boite a malle...

> Subject: [Intercollectif] Rassemblement intl des
> Food Not Bombs...
>
> Salut!
>
> Pour celles et ceusses que ça intéresse (Dada a
> faim?), c'était sur la liste Friends of Nefac.
>
> ciao,
> Mathieu
>
> -----

>
> Please Forward Widely
>
> from http://www.foodnotbombs.net/nyc_gathering.html
>
> FOOD NOT BOMBS WORLD GATHERING
>
> In late August 2004, the Republican National
> Convention will gather New York City to re-nom
> inate George W. Bush to presidential office. In
> response, thousands of people will mobilize to
> oppose the egregious policies, principles and
> politics of the Republican party.
>
> Richmond, Virginia Food Not Bombs proposes that
> the FNB movement seize this moment to organize
> an international gathering.
> We hope to bring together FNB chapters from all >
around the world to New York for discussion,
> food sharing and direct action. We would
> like to see the formation and goals of this
> conference decided democratically to include
> input and ideas from everyone interested. This
> undertaking requires assistance from as many
> people as possible, please join together.
>
> Contact us at: nyc_gathering@foodnotbombs.net

PREMIÈRE CON- FRONTATION

À la session d'automne 2002, le Collectif de Minuit avait grandi en popularité et en achalandage, au point où la file d'attente du Café chez Pol se mêlangeait à la notre. De plus certaines esbrouffes avec des agents de sécurité nous avait fait croire qu'il serait plus prudent de ne plus être associés à qui que ce soit. Finalement, de nouvelles personnes dans le collectif étaient convaincues qu'ils pouvaient ignorer le contrat d'exclusivité, puisqu'on ne faisait rien de mal en distribuant de la nourriture.

C'est pourquoi le groupe décida de sortir au grand jour et de s'installer dans la place centrale du De Koninck. Le premier emplacement choisi était près du mur adjacent du Café chez Pol. Notre relation avec le Café Chez Pol resta donc excellente et ils nous fournissaient toujours un endroit pour laver Bertha, notre immense chaudron.

Voyant l'absence de réaction universitaire, la personne qui se chargeait de monter la table pour effectuer le service se mit à la déplacer tranquillement vers le Blitz, jusqu'à ce que nous soyons directement devant l'entrée principale du comptoir alimentaire. De cette manière, le Collectif prit une place prédominante dans le panorama de la cafétéria et dérangea ainsi de plus en plus les acteurs institutionnels de l'alimentation sur le Campus.

Peu de temps après cette relocalisation flamboyante, le Café chez Pol reçu une mise en demeure de l'Université Laval, prétextant l'hébergement d'un groupe qui contrevenait au règlement universitaire en ce qui concerne la vente et la sollicitation sur le Campus. L'Université demandait donc que soit respectée l'entente intervenue entre eux et le Café. Toutefois, ce n'est qu'au moment où nous ne distribuions plus dans le café que nous recevons cette mise en demeure ! Par un pur hasard, des membres du Collectif ont rencontré l'avocat de l'Université par la suite, et à la mention de ce détail, il répondra: "Moi, je fais les mises en demeure, pas les vérifications."

Pour éviter les ennuis et les mauvaises surprises pour le Café, nous avons arrêté de faire notre vaisselle à l'intérieur du Café. Désormais, les salles de bains de l'Université devenaient notre terrain de jeu. L'administration lavalloise désirait sûrement fournir du boulôt à ses concierges: ces petits lavabos étaient plutôt mésadaptés à nos chaudrons, et ne cessaient donc pas de boucher.

Il n'y a jamais eu de suites à la mise en demeure.

L'université digère mal une initiative étudiante

Offrir de la bouffe en dehors d'un local loué est illégal à l'Université. Les membres du Collectif de Minuit, qui distribuent une fois par semaine des repas chauds moyennant une contribution volontaire, l'ont appris à leurs dépends en cette fin de session. Et les étudiants qui profitent de cette initiative ne le digèrent tout simplement pas.

Chaque semaine et depuis presque un an, une vingtaine d'étudiants distribuent des repas végétaliens à leurs confrères moyennant une contribution volontaire. Mais cette activité a failli couper court le 2 décembre dernier lorsque le superviseur à la sécurité et à la prévention, Conrad Verret, flanqué d'un agent de sécurité, leur a rendu une visite. Ce n'était pas pour profiter d'un repas-santé à faible coût mais pour leur montrer le règlement de l'établissement scolaire qui interdit la vente et la distribution de nourriture hors des locaux de faculté ou des espaces loués à cette fin (comme celui dont dispose Le Blitz, propriété de Sodexho-Alliance). Les problèmes ont commencé quand le Collectif est sorti du local de la faculté d'Anthropologie au milieu de la saison automnale, pour prendre place dans le hall du niveau zéro du pavillon De Koninck.

L'évènement est rapidement devenu une manifestation en faveur du droit des étudiants à prendre des initiatives et à disposer de "leur" université. Le problème, selon M. Verret, c'est que le groupe de bénévole n'avait pas le permis émis par l'Université. "Si un étudiant tombe malade après avoir mangé un de vos repas, c'est l'Université qui recevra la plainte", a-t-il répondu à un étudiant qui lui signifiait son désaccord envers cette interdiction. Peu importe, des étudiants alléguent que la nourriture servie à la cafétéria du pavillon De Koninck n'était pas bonne et que la présence du commerce représentait un monopole. "On s'oppose à la présence du Blitz", disait l'un d'eux dans un porte-voix. Tout près des chaudrons, des pamphlets dénonçaient Sodexho-Alliance, qui serait relié à 30 cas d'infection dues à la bactérie E-Coli

aux États-Unis. Médiatisé, le repas n'a pas tourné au vinaigre, bien que quelques étudiants échauffés aient scandés quelques phrases incisives à l'attention de certains membres de la direction. Un membre du groupe s'est réjouit de l'attention qu'ont portée les journaux et les réseaux de télévision à leur cause."Une chance qu'ils sont là. Ça prend des médias pour nous protéger", a confié Alexis Bélanger, membre du Collectif de Minuit.

C'est la deuxième fois en 15 jours que le Collectif a des démêlés avec les autorités. La semaine précédente, des policiers de l'arrondissement Ste-Foy étaient intervenus après que des étudiants aient refusés de s'identifier à la sécurité de l'Université. Jusqu'à main-



Une soupe populaire qui aurait pu tourner au vinaigre. Si les autorités avaient en main le règlement interdisant la distribution de nourriture hors d'un local prévu à cet effet, les étudiants avaient un porte-voix pour manifester leur désaccord. Le repas est rapidement devenu une manifestation contre le café Le Blitz et son propriétaire, Sodexho-Alliance. Les membres du Collectif accusent aussi l'université de bloquer une initiative étudiante qui a pour but de faire la promotion d'une saine alimentation à peu de frais.

tenant, aucune arrestation n'a été faite, mais un agent de sécurité de l'Université a photographié quelques étudiants qui semblaient plus "actifs" lors de cette dernière distribution de la session.

La plupart des étudiants présents désapprouvaient que les actions du Collectif de Minuit soient interdites dans le hall du niveau 0 du pavillon De Koninck. Selon Ismaël Raymond, étudiant, l'affaire est scandaleuse. "Il y a des étudiants qui ne mangent pas trois repas par jour. Le Collectif les aide en leur permettant de bien manger. En cette fin de session, et comme souvent dans l'année scolaire, les étudiants n'ont pas toujours le temps de se faire des lunchs, ou n'ont pas toujours l'argent pour manger convenablement", a-t-il signalé entre deux bouchées de lasagne végé-toffu.

Malgré tout, les organisateurs comptent continuer la tenue de cette soupe populaire lors de la prochaine session. Une soupe populaire qui prend des allures de lutte politique.

Louis-Denis Ébacher, 9 décembre 2003, Impact campus

Réaction interne

-----Original Message -----
 Subject: Ok, sci-fi style !
 From: "****" <****@ulaval.ca>
 Date: Dec 2, 2003 11:49 pm
 To: "liste e-mail du collectif" <listemail@ula-
 val.ca>

Je vous prierais de lire l'histoire et de la relire avec les notes de bas de page après. Toute relation avec des événements fictifs ou réels n'est que pure coïncidence.

Loins dans l'espace, mai 2034. Le Cube errait dans une galaxie tranquille à l'abris de toute répression, semant sur son passage légume, joie et bonheur. Mais à force de naviguer dans cet espace inter-sidéral, il découvrit une planète anciennement habitée par des

humains, mais maintenant réduite à être envahie de méchant z0rgl0g(*1), qui empoisonnaient les gens des sécrétions dégagées par leurs peaux. Ils étaient toujours dérangeants, et même la fédération interplanétaire de la zone 39z (*2) les avaient classés dans la catégorie d'extrêmement nuisible à la survie de la race cubique. Même les experts en négociation de la fédération n'avaient réussi à les raisonner, et les férus psycho-exorcistes (*3) n'ont pu que confirmer les évidences.

Mais le cube, dans cet univers, avait réussi à parvenir à ses fins. Il pouvait célébrer la pérénité de la démocratie, et se complaire devant tous les copains satisfaits. C'est alors qu'arriva la triste histoire qui le mena à rencontrer son ennemi, le règlement sur la sollicitation, la vente et la distribution. L'ennemi fut repéré, analysé, fiché, traqué et malmené. Toutefois, une faiblesse dans celui-ci montra qu'au fond il n'était qu'une marionnette. Le despote des panets rétifs stellaires était derrière ce coup. Nous avons même découvert récemment les connexions télépathiques qui permettaient à ce groupe de si bien communiquer au z0rgl0g.

S'en suivit un sanglant combat. Les z0rgl0gs furent sanguinaires, mais au bout de ces semaines d'échange, le cube à sloggué crissement d'aplomb le despote.

Ici, il faut finir l'histoire. On a frappé (involontairement), l'ennemi a vu notre force, et l'ennemi à été interviewé à radio-can à soir, et il a strictement parlé du MAPAQ(*4). Le règlement du MAPAQ ne tient pas, ça me tente pas d'expliquer. Il serait peut-être une bonne idée d'aller négocier ak le rétif.

Mais, puisque ça semble logique, il faut que ça soit chiant. Voici des questions en vrac, pigezen une et répondez à toute les autres. On est qui. Qui pourrait devenir négociateur d'un jour. Qu'est-ce qu'on veut, c'est de la nourriture végétalienne, et ca

pas le choix de tasser Blitz. Est-ce que Blitz est un ennemi pour autant (autre que pour toute nos raisons personnelles et impersonnelles), et si oui, quand on décide de bouger. Quelles-sont nos revendications. Est-ce que l'on peut gagner si on demande: une cuisine, une tolérance, un permis, une canne de thon. Est-ce qu'on négocie en toute.

(*1) Le z0rgl0g sont des monstres hideux, caractérisés par une absence de condition salariale et souvent une "imberbité sourcilliaire" (TM). Un monstre de ce type pourrait être reconnu dans les "madames du Blitz" (TM).

(*2) Une fédération de ce genre pourrait être reconnue dans la CADEUL.

(*3) Vous pouvez reconnaître qui vous voulez dans le rôle des négociateur et exorcistes.

(*4) Ministère de l'assouvissement, des pressions et de l'aubéissance du Québec

Pas de « soupe populaire » à Laval

L'Université veut stopper la distribution de repas végétaliens les mardis midis

Une "soupe populaire" à l'intention des étudiants de l'Université Laval n'est pas la bienvenue sur le campus. Le service de sécurité est encore intervenu hier midi alors qu'un collectif étudiant distribuait des repas végétaliens au pavillon de Koninck.

La distribution de repas le mardi midi en retour d'une contribution volontaire a commencé il y a près d'un an. L'initiative n'a pas fait tant de vague tant que les étudiants sont demeurés près du café de l'association étudiante du département d'anthropologie.

Le but est de permettre à des étudiants moins fortunés de bien manger au moins une fois par semaine, de dire Ariane Bélanger-Vincent.

Pour mieux faire connaître l'activité et permettre à plus d'étudiants d'en profiter, le collectif a décidé d'occuper depuis trois semaines une place plus voyante au De Koninck. C'est là que la direction de l'Université a réagi.

“Tout ça à cause d'un contrat d'exclusivité signé avec la compagnie Sodexo”, lance Mme Bélanger-Vincent. Un contrat, dit-elle, qui empêche les initiatives étudiantes.

De retour en janvier

Du côté de l'institution, Pierre Boutin refuse de parler d'exclusivité. L'agent de recherche au vice-rectorat à l'administration et aux finances explique que la distribution alimentaire doit se faire selon un plan déterminé, en respectant des règles d'hygiène et de salubrité. Les concessions alimentaires sont obtenues à la suite d'appels d'offres, ajoute M. Boutin.

Puisque la session tire à sa fin, il s'agissait du dernier dîner collectif de l'année. Mais les étudiants entendent bien reprendre la toque du chef en janvier, assure Mme Bélanger Vincent. “Il faut mobiliser les étudiants et prendre la place qui nous revient”, lance-t-elle.

Guy Benjamin, Le Soleil, 2003



Le Collectif de minuit veut permettre, par cette initiative, à des étudiants moins fortunés de bien manger au moins une fois par semaine

LE SOLEIL - RAYNALD L

Histoire des cuisines

À force d'enquêter, les agents de sécurité découvrent le lieu de notre émancipation culinaire. Ainsi, suite à nos distributions visibles et à des plaintes de Sodexho, l'Université comprit que la façon de nous atteindre était de nous priver du lieu de conception de la bouffe, c'est-à-dire des cuisines des résidences étudiantes et plus particulièrement des cuisines du Lemieux. En effet, nous utilisions les cuisines des résidences de l'Université, qui disposent de dizaines de tables, de lavabos et de fours. Le matin, nous étions surpris quand nous croisions 2 ou 3 résidentEs dans ces cuisines capables d'en accepter plus d'une centaine.

Toutefois, l'Université Laval par l'entremise de son service d'"ordre", nous transmit son désir de nous voir disparaître des cuisines la semaine suivante. La semaine s'était écoulée tranquillement et le jour de la distribution revint sans changement. La sécurité nous avertit une seconde fois du désir de nous voir disparaître de ce havre de tranquillité qu'est la cuisine du pavillon Lemieux à 9h. Nous avons accepté de ne pas revenir les semaines suivantes, toutefois, nous avons négocié une journée de sursis applicable immédiatement. Le service d'ordre accepta et nous laissa cuisiner en paix pour une autre semaine.

Suite à ces deux avertissements, notre cuisine matinale devint un grand périple et une occasion de découvrir des tunnels encore inconnus. Nous nous sommes déplacés pendant 3 semaines d'une cuisine de résidence à l'autre. Toutefois, nous avons rencontré les limites de ce stratagème sous la forme d'un quinquagénaire grisonnant épaulé de deux agents de "sécurité", dans la plus lointaine et obscure des cuisines, celle du pavillon Parent. Cet homme n'était nul autre que le directeur des résidences qui venait nous expliquer gentiment, avec ces deux polices de carton à l'appui, que les résidences de l'Université Laval a un règlement qui stipule que cuisiner en groupe n'est pas permis. Une argumentation s'en est suivie,

mais rien à faire. Les fours ne servaient à personne à ces heures et nous avions cuisiné des quantités astronomiques depuis près d'un an sans problème. Par une drôle de coïncidence, ce n'est que depuis que nous distribuions publiquement devant le comptoir Sodexho que nous avons récolté ces avertissements.

Le directeur nous avait proposé de finir notre repas et de quitter les cuisines des résidences pour ne plus jamais y revenir. À mots cachés, il nous disait que l'Université songeait à nous faire quitter manu militari.

Les semaines suivantes, nous ne nous sommes pas présentés aux cuisines des résidences mais nous continuons les distributions. Toutefois, les repas étaient moins élaborés et surtout moins chauds. Ainsi, nous nous sommes repliés sur des repas froids cuisinés et distribués dans l'Anthropos Café pendant à peu près un mois.

Parallèlement au conflit des cuisines, nous recherchions une cuisine extérieure au campus pour anéantir l'emprise de l'Université Laval sur notre production et surtout, sur nos actions. Ce n'est qu'un mois après avoir migré à l'Anthropos Café que nous avons décidé de cuisiner chez des individus du Collectif pour revenir à des repas chauds. Ainsi, 3 à 4 distributions ont été produites chez des particulierEs. Vers la fin de la session de l'hiver 2004, nous avons trouvé une cuisine extérieure au campus prêt à nous accueillir. Cette cuisine se situait dans le sous-sol des J.O.C. (les Jeunesse Ouvrières Chrétien... on avait la jeunesse en commun !). Toutefois, deux difficultés se présentaient à nous, soit se faire débarrer la porte et trouver une auto pour le transport de nos repas vers le campus. Heureusement, à l'été, nous avons trouvé un bel endroit pour notre cuisine.

Déménagement au sous-sol d'amis du Collectif de Minuit

-----Original Message-----

Subject: Le cube

From: "*****" <*****@ulaval.ca>

Date: Sat Sep 25, 2004 9:39 pm

To: "liste e-mail du collectif" <listemail@ula-val.ca>

Go Expos!!!! (ou les aventures du cube)

Le déménagement du cube et du four a été effectué!!!
Ils sont maintenant à leur nouvelle demeure soit dans
la cave des ***.

Pour jeudi prochain, nous pourrons avoir accès à 2
fours, soit celui chez moi & celui qui est branché au
sous-sol...

Donc venez en grand nombre jeudi matin...

LE COLLECTIF S'AFFIRME !

Le collectif en questionnement

L'année scolaire 2004-2005 fut celle de la disparition des fondateurs du collectif. Cette disparition du lien au passé nous donnait un groupe avec lequel on pouvait faire tout ce que l'on voulait. C'est alors que le Collectif de Minuit est entré dans une courte phase de questionnement. Courte, parce que les liens sociaux tissés entre les cuistots au cours des années passées étaient solides, et ils avaient une vision claire du collectif. C'était une locomotive politique, carburant au scandale et circulant sur le chemin tracé de la lutte à la marchandisation de l'éducation. Mieux encore, les années précédentes avaient été le théâtre de plusieurs mobilisations sur le campus, laissant à quelques étudiantEs une bonne expérience d'organisation collective. Ce fut donc un très court débat sur les modalités de la lutte, et dans la tradition du Collectif, beaucoup plus d'action que de réflexion.

Le contexte était très favorable à une belle éclosion: une fois par cinq ans, l'université renouvelle les contrats des concessionnaires alimentaires sur le campus, et la CADEUL avait déjà annoncé qu'elle allait effectuer une proposition sur ceux-ci. Le Collectif de Minuit avait déjà un grand rôle dans le scénario: convaincre Sodexho de partir, convaincre l'Université que de donner le contrat à Sodexho provoquerait l'insurrection généralisée, et surtout, dépasser la CADEUL par la gauche.

Soupe populaire ?

Par la suite, le Collectif de Minuit s'est défini de plus en plus comme un groupe d'action alimentaire que comme une soupe populaire ou un service public. À de nombreuses reprises, différents groupes l'on approché pour lui demander de servir de la nourriture pour des événements, ce qui heurtait parfois des sensibilités à l'intérieur du collectif...

-----Original Message -----

Subject: Impact sur la gueule, Michael, nouilles et
congratulations,
From: "****" <****@ulaval.ca>
Date: Tue Sep 21, 2004 10:01 pm
To :"liste e-mail du collectif" <listemail@ulaval.ca>

1) This is an official petage of coche: me semble qu'on s'était entendu clairement qu'on embarquait dans le projet cadeulien si c'était le 7; eg jeudi, je suis certain que tous comprennent que le collectif, pas individuel (je ne suis pas 1/5 du collectif, le collectif se compose de moi). Je cite textuellement "Une soupe populaire aura lieu le six octobre dans le grand axe", plus loin "en collaboration avec le collectif de minuit". LE COLLECTIF N'EST PAS UNE CIBOIRE DE SOUPE POPULAIRE, C'EST UN GROUPE D'ACTION ALIMENTAIRE. J'ai de très mauvaise expérience de collaboration avec et l'impact et la cadeul, mais là c'est le boutte de la marde, les deux réussissent à cumuler les erreurs. Si vous me dite que c'est un détail, je vous rappelle que l'optique est, oui, d'offrir chmu aux nécessiteux, comme une soupe pop, mais aussi de faire connaitre

la nourriture végétalienne, de faire chier blitz et d'offrir une alternative écologique au assiete en carton, ce que se crisse éperduement les soupe populaire qui offre jambon sur pain blanc tranché sur demande de carte de BS. J'exagère un tantinet, mais osti j'ai des grandes bottes pour botter l'cul du responsable jusqu'à une soupe populaire pour l'amener y boire du café eau d'vaiselle (je répète que j'ai confiance en tout les membres du collectif, ayant déjà taté la spectaculaire capacité vomitive d'l'osti d'impact / cadeul). J'aimerais juste savoir ce qui a été dit comme info, parce que comme c'est là ca sert rien d'aller chier sur l'impact, probable qui vont mettre ca sur le dos de la cadeul, qui va raipondre qu'à été mal cités, pis bref on aura jamais de correction.

2) J'me rappelle plus exactement le plan pour les nouilles... 2 packs de 900 grammes ca fait tu assez ? faut-tu en racheter pluce ? (je sais que ca dépend de la quantitté de légume, mais faut au moins avoir un fond d'chaudron !). Moi j'peux passer 2 paquets de nouilles de 900g en une semaine, bref c'est pas énorme. On pourrait faire tremper des binnes, noire et rouge ca fait toujours des belles couleurs. En gros ca veux dire qui faut acheter de l'huile d'olive si veux avoir de la vinaigrette !

3) Wow, l'inventaire du cube c'est trop cool. On va être un bout sans le faire, ca jamais été aussi bien fait, on savais jamais vraiment si y'avais des trucs qui se perdaient, etc. J'suis pas d'accord avec le fait que les binnes ca se trempe mal. On a toujours fait ca en revenant d'aller chercher le pain et ca va bien!

4) J'ai ajouté Michael sur la liste de mail du collectif, il cuisinait avec nous l'année passée, il n'a jamais soumis son mail (enfant indiscipliné et/ou mailing liste désorganisée !).

Le collectif de Minuit

N'APPORTEZ PAS VOTRE
LUNCH, VENEZ DÉGUSTEZ UN
DÉLICE VÉGÉTALIEN!

Tout les
**jeudis au café
anthropos !**



collectif_de_minuit@resist.ca

Ce tract fut réalisé aux
alentours de 2003

Les début de la récupération de légumes

-----Original Message-----
 Subject: Coordo
 From: "*****" <*****@ulaval.ca>
 Date: manque
 To: "liste e-mail du collectif" <listeeemail@ulaval.ca>

Coordination

Qui qui coor-dine ? J'aimerais ca que ca soit pas moi, et donc je pitche ce que je peux faire.

- Pain mercredi soir (J'VEUX UN T'AMI), si j'reussi à avoir le pain de la boule-miche, j'prendrai pas de baguettes.
- Peut-être le vieux ports mercredi, si vieux port il y a, pi après la récup. faire l'épicerie.
- Essayer de trouver du pain de levain slashe bio slashe meilleur que blanc pour l'amener au collectif, pour avoir du pain pluce bon.
- J'peux peut-être monter une recette si on me délègue.
- Mettre de la pression sur pat H pour la coop d'alentour.

Recyclage de bouffe

Les poubelles du vieux port, ca torche. Mais faire ca pour le collectif, c'est mieux d'aller achaller l'monde, parce qu'on a une raison pluce légitime que : "J't'un punk pi j'pue" pour quêter de la bouffe (n'empêche que cette méthode m'a déjà donné de la pizza gratis) .



Structuration de l'équipement

Chaque année débutait par une assemblée générale des membres, et après chacune, un procès verbal était rédigé. Voici un extrait de celui de la rencontre de l'assemblée qui survint au début de la session d'hiver 2004.

Étant entendu que le Collectif fait du profit chaque semaine et qu'il a un certain montant en banque (552,57\$ plus 210\$ des deux dernières semaines que Evelyne a en main)

Il a été convenu de s'entendre sur certains investissements :

- Un brûleur au propane
- Un moulin à épice
- Des pots à épice
- Une pierre pour aiguiser les couteaux
- Un ouvre boîte décent
- 2 planches à découper de qualité
- Des laines à récurer SOS pour dénoircir les fonds de chaudron (ou de nouveaux chaudrons en cas d'échec)
- Deux petits couteaux
- Un bouchon pour l'évier
- Une grande palette ou cuiller de bois géante
- Une trousse de premier soins (pour coupure et brûlure)
- Des cuillères

RESTE À DÉTERMINER : qui achète quoi, quand, où et combien on met

- Il a été convenu d'acheter le plus possible bio et de ne pas lésiner sur la qualité des aliments
- Il a été convenu d'éventuellement diversifier nos activités (éducation populaire, distribution la fin de semaine dans des quartiers pauvres et dans des évènements)

Création du site web collectifdeminuit.resist.ca

-----Original Message -----

Subject: Site internet
From: "*****" <*****@ulaval.ca>
Date: 03/05/2005 09:44 PM,
To: "liste e-mail du collectif" <listeeemail@ulaval.ca>

Salut tout le monde,

dernièrement, gwigwi et moi on a travaillé sur le site internet (oui oui, on a un site internet), on changé son allure et mis du contenu (nouvelles, lettres et plusieurs recettes)... on amerait donc ça avoir de vos commentaires, exclamations ou insultes à ce sujet (qu'esse qui manque ou fait pas votre affaire, ce que vous approuvez). Comme ça donc, si on arrive avec un contenu ki fait l'affaire de tout le monde, on pourrait insérer l'adresse (www.collectifdeminuit.resist.ca) dans les articles/lettres/emails ke le collectif envoie... Donc donnez nous vos avis là dessus...

Si vous voulez ajouter des infos surtout genez-vous pas... Pour publier un article sur le site, cliquez sur: Publiez! et choisissez dans quelle section ça va (nouvelles/textes/recettes). Ensuite, les modérateurs votent pour kels articles seront publiés. Pour pouvoir voter, allez dans section réservée et créez-vous un compte...!

CONSOLIDATION DES STRUCTURES

Jamais nous n'avons voté nos structures. Notre mode de fonctionnement fut accepté de manière tacite et informelle. Nous avions des assemblées formelles au début et à la fin de chaque session, où nous votions des budgets pour des infrastructures et des orientations générales. Au début on ne voyait pas l'utilité de se doter de principes: l'important était de trippe et de faire de la nourriture. Puis la dimension politique pris de plus en plus de place, et les débats étaient de plus en plus longs, mais jamais concluants. Toutefois, nous en avons parlé, et nous étions tous d'accord avec un mode de fonctionnement en démocratie directe. Cet extrait de procès verbal montre bien la difficulté d'établir les principes d'une action politique à posteriori.

Statuts – Principes

- Pour que le Collectif de minuit survive à ses membres fondateurs, pour s'entendre sur des bases de travail communes et définir une fois pour toute qu'est-ce que le collectif de minuit, pour pouvoir l'expliquer aux nouveaux, et pour assurer un fonctionnement démocratique du collectif, maintenant qu'on est plus nombreux, Evelyne propose qu'on entame un processus de réflexion sur nos principes et statuts.
- Le groupe est plutôt froid à l'idée (surtout concernant des statuts)

et ne souhaite pas embarquer dans un débat de fond tout de suite sur les principes

- Guillaume et Julien font à tour de rôle un historique du Collectif, le premier l'inscrivant férolement dans le contexte de la lutte contre le monopole alimentaire et pour l'auto-détermination, et le second insistant plutôt sur le côté alternatives alimentaire écologique et économique et éducation populaire.
- Un tour de table très incomplet sur les grands principes permet de dégager plusieurs optiques : lutte contre le monopole et pour l'auto-détermination; promotion du végétalisme; recréation d'une communauté/ reprise de l'espace; auto-gestion; éducation alimentaire; alternative écologique et économique... On peut quand même percevoir certaines tensions entre les ‘idéologues’ du collectif et les ‘ouvriers’ ;) et il y a beaucoup de non-dit sur les visions divergentes du collectif : est-ce que le collectif existe en lui-même et par son histoire ou s’il est constitué de ce que les gens qui sont dedans veulent bien en faire, session après session? Est-ce que le collectif est plutôt là pour répondre à un besoin sur le campus ou s’il est là avant tout pour ses membres actifs? Qui est considéré comme membre du collectif et sur quoi repose la légitimité des décisions? En l’absence de fonctionnement démocratique formel (par vote ou par consensus) quelles sont les modalités de prises de décisions, par exemple à propos du budget? Comment éviter que le collectif soit noyauté ou récupéré par des groupuscules intéressés seulement à son argent ou à ses ressources? Les débats restent à faire...

LA COORDINATION ROTATIVE

Une technique d'organisation hebdomadaire a vu le jour suite à de nombreuses sessions de distributions alimentaires. Cette technique encore fréquemment utilisée dans d'autres groupes d'actions alimentaires de Québec consiste à nommer un ou une responsable hebdomadaire de l'organisation et de l'approvisionnement chez tout les fournisseurs. De plus, cette personne a pour tâche de s'assurer que la bouffe aura un moyen de locomotion pour ce rendre sur le campus, que des gens attendront la marmite avec une table prête. C'est en harmonisant tout ces petits détails que nous parvennions à une bonne organisation. Dans le but de faciliter et d'encourager la prise de cette responsabilité par les nouveaux et nouvelles Collectivien(ne)s, une des membres du Collectif a rédigé ce document de synthèse et de récapitulation point par point des tâches du ou de la responsable hebdomadaire.

Tout ce que la personne responsable de la semaine a besoin de savoir

- Il faut que quelqu'un passe au *** le mercredi entre 16h00 et 17h00 pour récupérer les fruits et légumes laissés au nom du Collectif de minuit. La responsable des fruits et légumes s'appelle *** et le *** est situé au ***.
- Il faut que quelqu'un passe à la *** le mercredi à 18h00 pour récupérer les pains (miser sur la qualité : ne pas prendre de baguette ni trop de pain blanc). * Vérifier par courriel avec Guillaume qui peut aussi avoir des pains de la ***.
- Il faut s'assurer, avec la personne responsable de la semaine d'avant, qu'il y a tous les ingrédients nécessaires à la cuisine pour faire un repas complet.
- Si on a une recette en particulier en tête, il est préférable de consulter minimalement le Collectif (exemple sur la liste courriel) avant de faire (ou de faire faire) les achats nécessaires pour compléter sa

recette

- Il faut s'assurer que tous les ingrédients ET tout le matériel (grosse marmite, bols, petits chaudrons) nécessaire pour cuisiner se rendront à la cuisine avant jeudi 9h00 AM.
- On cuisine au *** rue, au sous-sol de la ***. La porte est à gauche de l'immeuble, au bout de la cour, en bas de quelques marches.
- Il faut s'assurer d'avoir un lift pour la bouffe des cuisines jusqu'à l'Université. Patrick est notre principale ressource côté transport.
- Il faut s'assurer d'un minimum de main d'œuvre pour cuisiner le jeudi matin.
- Il faut s'assurer que quelqu'un va préparer la table au DeKon-nink (à moins d'avis contraire, Rachelle s'en charge)
- Il faut s'assurer d'un minimum de main d'œuvre pour la distribution et le ramassage mais habituellement ce n'est pas un problème : on recrute sur place.
- Côté argent, c'est Cathie qui a la carte de guichet du Collectif alors c'est à elle qu'on remet éventuellement les contributions volontaires et à elle qu'on demande remboursement pour nos achats (avec factures). Les contributions volontaires peuvent être ‘changées’ en billets de 20\$ avec la complicité d'un bénévole du café chez Pol.
- S'il reste de la bouffe après un Collectif, on peut la ramener chez nous et\ou en laisser dans le frigo du Café chez Pol. Pour les pains, on les emballé et les laisse avec les fruits et légumes à donner bien en vue au Café chez Pol.

Appuis actifs à la reprise alimentaire et création du Panais hérétique

Malgré l'absence de principes, nous nous sentions mal de transformer le collectif en un groupe "politique" qui lutterait contre le monopole, par peur de la répression. Pire nous voyions que les efforts des associations étudiantes se tournait vers la mise en place d'une soumission pour le contrat de services alimentaires, plutôt que vers l'information, l'agitation et la mobilisation.

Lutte anti-sodexho

- Un comité d'action-information est créé sous le nom de 'Comité du Panais hérétique' et le Collectif lui délègue l'autorité de planifier des actions et de développer du matériel d'information, d'abord dans une perspective de propagande anti-Sodexho (priorité de la session) mais aussi de promotion du Collectif, de l'alimentation saine et de l'auto-détermination.
- Il est entendu qu'en aucun cas, le comité procédera à de la désinformation au nom du Collectif de minuit, et que ses actions seront toujours effectuées dans les limites du raisonnable, c'est à dire qu'elles ne doivent pas menacer l'existence et la poursuite des activités du Collectif de minuit, ni mettre en péril le processus de reprise alimentaire mis en branle par le regroupement étudiant appuyé par les associations étudiantes.
- Il est voté à majorité d'accorder un budget fixe au Panais hérétique, quitte à ce qu'il revienne en assemblé générale demander plus d'argent en cas de besoin
- Le montant accordé est de 300\$, voté à l'unanimité.
- Pour les besoins de la cause, il est décidé qu'une Assemblée générale doit être annoncée au moins deux semaines à l'avance sur la liste de courriel et qu'elle doit être planifiée selon la disponibilité du plus grand nombre d'intéressés, en priorisant les membres actifs.

- La première réunion du Panais hérétique aura lieu samedi le 15 janvier au ***, à 15h00 et sera suivi d'un souper collectif. Les réunions suivantes seront annoncées sur la liste, à la discrédition du comité.



Collectif de minuit

Liens Nous rejoindre Nouvelles Qu'est-ce que le collectif de minuit

Accueil Recettes

Marinade pour tofu tandoori

Submitted by julien on Mer, 2005-05-18 00:24.

Marinade pour tofu ou (poulet)

3 c. à soupe de yaourt nature
2 c. à soupe d'huile
2 c. à soupe de vinaigre de Xéres ou de vinaigre de cidre
sel
jus de 2 citrons verts.
4 c. à café bombé de tandoorie.

Faire mariner pendant 24 heures.
égouter et faire cuire sur gril.

Sauce pour accompagné

1 gros oignons
2 gousse d'ail
Faire revenir
ajouter
2 c. à soupe de cari
la marinade restant

Laisser chauffer à feu doux jusqu'à ce que les oignons soient cuits.

PARTIE 2

L'ATTAQUE



UN NOUVEAU GROUPE !

Tel que vu dans le précédent procès verbal, un groupe d'action et de sensibilisation disposant d'un fort budget (pour un groupe de son genre) venait d'être créé en parallèle du Collectif. Les nouvelles énergies attirées par le dossier de la reprise des installations alimentaires nous avait laissé croire que l'on pourrait se concentrer sur autre chose que la nourriture. On décida d'appeler le groupe le Panais Hérétique, et on l'utilisa surtout pour pouvoir agir ensemble collectivement en disant que l'on n'était pas le Collectif de Minuit. Il devint donc une sorte de société secrète dont on cachait l'existence même sur la liste interne du Collectif de Minuit. Nous avons décidé de rester si silencieux et silencieuses qu'il n'était pas possible de savoir ce qui se tramait, à moins que l'on demande au possesseur de l'unique procès verbal les tâches que l'on avait à exécuter cette semaine.

Nous l'avons trouvé par hasard, avec ses taches de café et ratures originales, et avons décidé de le retaper ici, pour vous faire partager son style belliqueux. Avant même que le Panais en vienne au paroxysme de l'augmentation de ses moyens de pression, la grève générale illimitée était déclenchée sur le campus. Il y a fort à parier que la tension créée sur le campus par le Collectif de Minuit et le Panais Hérétique y était pour quelque chose.

PV comité du panais hérétique, Réunion du 15 janvier 2005

Notes

Le PV n'est sauvegardé nulle part. Si jamais des choses ont été omises, il serait bien de les noter sur le papier directement. Se document est confidentiel aux membres du comité du panais hérétique, défini par ceux étant présent à la réunion.

Ordre du jour

- Faits et dates
- Remue-méninges
- Calendrier
- Matériel
- Varia

Faits et dates

A été expliqué l'importance du dossier de la reprise, dans une optique de défense du droit étudiant, de réduction du coût de la nourriture, de meilleure alimentation et d'écologisme. Le dossier de la reprise se dirige tout droit où l'université veut le mener, dans un combat à armes inégales, et l'université augmente les enchères pour montrer les étudiants incompétents de la gérance d'un si gros projet. Est donc décidé d'agir, selon les objectifs de départs de création du comité.

La liste des dates importantes pour la reprise alimentaires va comme suit:

- 30 janvier: Appel d'offre de l'université
- 1 mars: Fin des dépôts de candidature
- 15-20 mars: Décisions de l'université

Est mentionné que Sodexho est une multinationale réputées pour ses actions anti-éthiques et anti-syndicales, connue pour embaucher des prisonniers et prisonnières et de nombreuses organisations de distribution des informations sur cette entreprise.

Brainstorming d'action, calendrier et matériel

Un résumé des actions retenues par le comité est ici présenté. Pour chacune de ses actions, le matériel à confectionner et à trouver, la date choisie pour l'exécution ainsi qu'une brève description seront

faites. Il s'agit d'un plan idéal. Il est possible que l'augmentation des moyens de pressions se fasse plus rapidement en fonction de la motivation du milieu, ou bien que rien ne se fasse à cause des départs rapides des membres du collectif.

“We create revolution by living it.”

- Jerry Rubin

- Tenir une table d'information pour le comité de la reprise avec un porte-voix pour attirer l'attention des gens. Une banderole contenant le texte: “action illégale en cours” sera réalisée, probablement par *** et **. Le porte-voix sera trouvé par *** et *** qui iront aussi négocier avec *** pour leur demander poliment de **. *** et *** vont aussi trouver le porte-voix. *** fera l'homme sandwich, et non l'homme chmu, la proposition ayant été rejetée. Cette action sera faite le 20 janvier.
- Avoir une conférence ou un discours sur la reprise alimentaire et les méfaits de Sodexho dans la cafétéria, prêt du Blitz. Rien n'a été planifié dans cette optique. Normalement cela devrait être fait pour le 27 janvier. *** à mentionner qu'il discuterait avec des gens de la reprise, si possible.
- Projecter des films sur Sodexho, sur un drap sur la succursale De Koninck de Sodexho. *** est responsable de faire un peu de montage et de veiller à ce qu'un drap blanc soit trouvé. Cette action se produira le 3 février.
- Ajouter des autocollants à tout ça, trouver une autre activité incitant à rester autour de Sodexho durant la dégustation du Collectif. Au pire décaler l'action suivante à cette date ou aller voir l'administration avec tous nos amis les étudiants pauvres. Un tract devra être prépaé pour annoncer au gens où la nourriture sera distribuée, ce 10 février.
- Distribution ou échange de cenne noires pour que les gens aillent

boucher les files d'attentes de Sodexho. Quelqu'un doit être déterminé pour aller chercher les sous en questions, avec une brouette ou quelque chose. Une proposition de 40\$ a été apportée, ce qui représente pour le commun des mortels 20 muffins chez Sodexho, qui à deux dollars chacun, représente 5 minutes par muffin. Ce sera fait le 17.

- Quelque part entre ses dates, puisque l'université commence à recevoir ses candidatures, aller achaler les administrateurs en personnes pour qu'ils comprennent que nous n'avons pas les moyen de se payer les animaux morts et le poison qu'il force à acheter. Si la mobilisation est de plus en plus large, organiser un souper pour un CA ou un CU (selon l'instance déterminant l'attribution du contrat), et si possible le bloquer. Au pire du pire, organiser le repas très proche d'un bureau d'administration crade et prévoir un tract en conséquence pour déplacer la foule en cette direction. Aucun légume n'a été désigné pour cette action. (Thème (ne provenant pas de la réunion): la clientèle captive en a crissement plein le cul on va vous brûler si vous nous faites encore ca).
- Organisé un party-in extrêmement festif dans le Blitz, soit un train avec limbo et tout. Comme les gens vont déjà avoir l'habitude de rester autour du Blitz, il serait important de faire un tract à distribuer aux gens pour qu'ils sachent quoi faire. Avoir des banderoles danger serait une bonne idée. Personne n'a été désigné pour l'organisation.
- Relâche (3 mars), préparation du be-in. Bilan de la mi-session si possible.
- Le 10 mars, on revient en force avec un be-in. Encore une fois, un tract est préparé. Pratiquement prévoir un numéro légal sur le tract. On apporte une quantité louche de chaise pour que les gens s'assoient autour des caisses et dans le Blitz. Bien de la provocation est faite et on se fait chasser par la sécurité.

- Si le monopole est signé, on apporte des deux par quatre, des chaînes et des cadenas et on s'embarrasse dans le Blitz jusqu'à ce que le contrat soit annulé. L'université cédera aux pressions de ses étudiants qu'elle qualifiera de terroristes et tout le monde alors dansera dans la joie et mangera du chmu vegan, crisse.

D'autres idées ont été apportées et seront effectuées dans les délais idéalement les plus courts.

- Faire un tract montrant comment faire chier Sodexho, comment mettre des gommes dans les patentes qui crachent le café pour qu'il en revole partout, comment faire une note crédible sur le non fonctionnement de la machine, rappeler que renverser du coke dans la file d'attente est quelque chose de suffisamment cool pour être fait, inciter à vomir dans le Blitz, dire l'emplacement de leurs machines et répertorier les machines à café étudiants. Bref un tract très Éco-défense, que l'on laisserait traîner pour augmenter la répression visible, et rappeler que l'université se bat pas pour les étudiants et que la seule façon de faire sortir Sodexho, c'est dans le sang et dans les flammes.

- Faire des collants sur quatre thèmes suivants:

- Partager ton sandwich est illégal, en mentionnant si possible le monopole
- Parler du profil entrepreneurial, par exemple des prisons privées
- Parler de l'initiative étudiante: À qui l'école ? Donc à qui le café ?
- Élargissement du choix, coût et santé
- *** et *** ont été choisis pour faire le dudit tract-collant.
- Faire un tract sur Sodexho rappelant les méthodes très anti-éthiques de la compagnie en utilisant beaucoup de factuel. Rien d'autre n'a été mentionné sur le dudit tract, hormis que *** en serait responsable.

Sodexho à Laval, c'est déjà 10 ans de trop...



...Sortons les poubelles!

La cafétéria Blitz, qui fait partie de la compagnie multinationale Sodexho-Alliance, est installée sur le campus de l'Université Laval depuis 1995. L'entente d'exclusivité qu'a contractée la compagnie avec l'administration universitaire prend fin cette année et nous sommes présentement en période d'appel d'offres pour la reprise des institutions alimentaires sur le campus universitaire. Des étudiants partout dans le monde sont aux prises avec cette multinationale dépourvue d'éthique.

Ce dépliant fut réalisé en 2005

Ils vous prennent pour des cons !

La mission que Sodexho prétend avoir est d'« améliorer la qualité de Vie au Quotidien », en particulier des personnes suivantes :

1- des élèves

Pourtant : Sodexho possède plusieurs cafétérias dans les écoles primaires et secondaires, et ce, au Québec et presque partout dans le monde. Plusieurs nutritionnistes dénoncent les repas peu nourrissants qui y sont servis ainsi que l'accent qu'on y met sur le « junk food ». En effet, les ingrédients les moins chers et donc les plus faibles en nutriments sont utilisés dans le but avoué par Sodexho de maximiser les profits (profits fait aux dépends de la santé et de la croissance de nos enfants).²

2- des étudiants à l'université

Pourtant : Non contente de se satisfaire de l'espace que l'Université (donc les étudiants) lui accorde, Sodexho s'attaque aux cafés étudiants en signant des contrats d'exclusivité alimentaire. Pendant la durée de ce contrat, aucun

² <http://www.corporatewatch.org.uk/profiles/sodexho/sodexho5.htm>

étudiant et aucune association étudiante n'est autorisée à distribuer de la nourriture sur le campus, ni à ouvrir un café étudiant, ni même à installer une cafetière dans un local d'association. Présentement, à l'Université Laval, il est interdit de partager un sandwich...

3- de son personnel

Pourtant : La compagnie Sodexho est réputée pour ses pratiques d'intimidation auprès des employés qui seraient tentés de se syndiquer³ et donc d'améliorer leurs conditions de travail et leur salaire. La technique utilisée à l'université Laval est d'engager des étudiants. Qui plus est, le patron de l'entreprise est un des hommes les plus riches au monde...

4- des malades

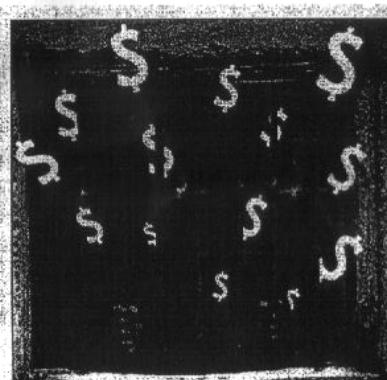
Pourtant : Les employés de l'hôpital Ste-Justine nous ont récemment rappelés la générosité de Sodexho : « Le sous-traitant privé qui gère la cuisine de l'hôpital, Sodexho Marriott, a cessé de remplacer les bols à soupe il y a un an. Maintenant, au lieu de la soupe, Sodexho Marriott sert aux enfants souffrant une portion de croustilles. »⁴

³ <http://www.lautjournal.info/default.asp?manchette=105>

⁴ Ibid

5- des prisonniers

Pourtant : Par sa filière Sodexho defense, Sodexho est propriétaire de plusieurs prisons privées, notamment aux États-Unis et en Angleterre. De plus, dans de nombreux cas, les prisonniers doivent travailler et sont payés à des salaires très bas⁵. Dans ces prisons, les droits humains sont bafoués et le racisme est de mise...



Sodexho contrôle la privatisation des services en prison en Australie, Espagne, Italie, Grande-Bretagne et Pays-Bas, et inclut les prisons françaises à sous-traiter...

Ou comment faire du profit sur une main-d'œuvre déchue de ses droits...

Source : http://www.aarg.org/kits_pris.html

⁵ <http://www.ccn.org/nopasarun/mai01/sodexho.html>

⁶ <http://www.wasadugu.org/rd.php3?id=600822>

Qui est Sodexho-Alliance¹ :

- Crée à Marseille en 1966 par son actuel Président Directeur Général Pierre Bellon, SODEXHO ALLIANCE, emploie aujourd'hui 313 000 personnes réparties sur 24 900 sites dans 76 pays.
- SODEXHO ALLIANCE a réalisé pour l'exercice 2003/2004 un chiffre d'affaires de 18,4 milliards de dollars.
- En juin 1994, le spécialiste de la restauration et de l'hôtellerie se lance dans un nouveau type d'hébergement où, selon son PDG Pierre BELLON : "Je peux garantir un taux d'occupation de 100% toutes les nuits." Il faisait référence à l'acquisition d'actions de Corrections Corporation of America, UK Detention Service et de Corrections Corporation of Australia, spécialistes dans la gestion de prisons privées.
- Sodexho se targue de faire affaire avec les plus gros nom de l'industrie pétrolière, Unocal, Shell, Texaco, ExxonMobil, etc.



Sodexho

Vous emmerde !

Pour plus de renseignement sur la lutte contre Sodexho à l'Université Laval, contactez le Collectif de minuit à collectif_de_minuit@resist.ca ou lors de ses activités du jeudi midi au DKN.

Pour plus de renseignements sur les projets étudiants de reprise des institutions alimentaires, contactez vos associations étudiantes et surveillez les médias du campus, surtout ceux des étudiants.

¹ Selon le site web de Sodexho : <http://www.sodexoalliance.com/>, les monnaies ont été changées au taux actuel.

AUGMENTATION DE LA PRESSION

Lors du début de cette session d'hiver 2005, le Panais hérétique organisa des actions de perturbation et de sensibilisation plus festives les unes que les autres. L'Université en était de plus en plus préoccupée, surtout due au fait qu'elle recevait chaque semaine une plainte de plus de la part du concessionnaire alimentaire Sodexho. C'est pourquoi, peu de temps après le début des festivités hebdomadaires, des agentEs de sécurité sont apparus au niveau 0 du pavillon de koninck. Ces agentEs avaient pour but d'assurer une présence constante visant à réduire l'ampleur des actions du Panais et surtout à contrôler le Collectif de Minuit. Peu soucieux des polices de carton de l'Université Laval, le Collectif a continué ses distributions et le Panais hérétique a poursuivi ses activités. Peu à peu les demi-cochons devinrent plus aggressif, et se mirent à photographier la table de distribution, ce qui confirmait la volonté de «ficher» les participantEs du Collectif de Minuit. La semaine suivante, une ribambelle de masques et bandeaux, parfois de carnaval, parfois noirs étaient présents sur le visage des participantEs à la distribution. Une discussion initiée par les agentEs de sécurité et du bon ordre s'est amorcée sur le port du masque et a été réorientée sur la prise de photo et l'accumulation de données sur les étudiantEs participants aux activités du Collectif de Minuit. La semaine suivante, les agentEs de sécurité en uniformes étaient moins présents, ou du moins, moins visibles et un nouveau type «d'étudiant» est apparu dans le pavillon De Koninck. Ces individus étudiaient la criminologie (matière non traitée à l'Université Laval) et apparaissaient seulement lors des distributions du Collectif de Minuit. Ces «étudiants» arboraient non discrètement une oreillette spiralée et lisaiient constamment la même page de journal. Quelques questions posées directement à ces nouveaux «étudiants» confirmèrent leur statut d'agents civils de la sécurité.

Ainsi, tout au long du mois de janvier et février 2005, la tension et la pression exercées des deux côtés, Collectif vs Sodexho

(Université) augmenta pour en arriver à la semaine du 24 février. Le lundi matin, un tract incitant à l'action directe et au sabotage contre Sodexho apparut dans les pavillons et corridors de l'Université. Lundi après-midi, la majorité des tracts avait disparu de la circulation et l'Université et la sécurité étaient sur les nerfs.

-----Original Message -----

Subject: Des X se prononcent sur la lutte contre Sodexho.

From: "*****" <*****@ulaval.ca>

Date: Wed Feb 23, 2005 7:54 am

To: "liste e-mail du collectif" <listemail@ulaval.ca>

Yo,

Lien en bas

tiré de <http://www.choiradiox.net/>

2005/02/23: Un groupe de personne a l'université Laval fait promner un trac (partie 1 partie 2) anti Sodexho, une compagnie qui fournit les services alimentaires a cet même université... Ces personnes de la gauchache y propose de faire du vandalisme contre les équipements de ce fournisseur de service alimentaire, de nuire a sa clientèle, des voles et d'autre moyen d'action qui sont loin d'etre légaux. Après ce sont ces même gens du même type de mouvement de la gauche qui osent nous dire que CHOI c'est un danger pour la ville de Québec!!!

Tract Litigieux

Sodexho est spécialisé dans les services alimentaires non concurrentiels, et il faut résister maintenant si on ne veux pas rester pognés avec eux pendant encore 5 ans...

CRISSONS ÇA DEHORS !!!

Tous les moyens sont bons pour les faire fuir et décourager toute entreprise capitaliste de venir nous exploiter...

1. Boycott passif
N'y allez pas !



2. Boycott actif
Bloquez leurs clients, faites des plaintes et volez !

3. Salissage

Altérez la qualité des aliments !

4. Sabotage

Attaquez-vous à leurs moyens de productions !

Suggestions de la semaine :

- Débrancher les machines distributrices et couper leurs cordons d'alimentation



- Rendre inutilisables les fentes de leurs machines à liqueur, avec du carton ou autre...



- Casser des mines de crayons dans leurs serrures



- Ajouter du piquant dans leurs soupes et salades

Sortons ça de chez nous...

Leurs comptoirs:

De Koninck (niveau 0)

Vandry (niveau 0)

De Sève (niveau 0)

Bonenfant (niveau 0)

Casault (niveau 1)

Peps (niveau 1 et 2)

Leurs machines distributrices:

Marchaud (0210)

Envirotron (1141A)

Félix-Antoine-Savard (119Z)

Jean Durand (0202)

Médecine dentaire (1565)

Pav. de l'Est (0110)

Science de l'éducation (066)

-----Original Message-----

Subject: Le tract litigieux (bis)

From: "*****" <*****@ulaval.ca>

Date: Feb 23, 2005, 4:58 pm

To: "liste e-mail du collectif" <listemail@ulaval.ca>

Re salut

Bon j'ai respiré un grand coup, calmé mes nerfs et finalement la tentation est trop grande, je vais pas réécrire mon mail perdu (snif, pauvre lui) mais je voudrais argumenter un brin mon opposition au démenti, vite fait (dans le désordre) :

1- Les actions et textes du collectif minuit sont signés

et assumés par le collectif, le papier dont il est question est anonyme.

2- à peine j'entend parler de ce tract, que j'ai vu pour la première fois cet après-midi vers 15h, qu'il y en a déjà une description sur le site officieux de choi radio X, assortie d'un commentaire idiot, bourré de fautes et qui voudrait victimiser choi (maintenant ils sont menacés par de dangereux "gauchistes" qui s'en prennent à leur bouffe...sic), le tout daté d'aujourd'hui... c'est quoi ce délitre?

3- Et c'est mon dernier point, mais le plus sensible à mon avis, tenter de se disculper d'emblée de ce tract ça peut paraître louche aux esprits soupçonneux qui ont des à-priori contre nous (je suis sûr que ça existe). Et d'un autre côté ça peut être interprété comme un doute que nous aurions sur notre propre légitimité.

Conclusion hâtive, pas de panique, pas la peine de répondre si personne ne nous accuse directement, les actions, les tracts, ainsi que les articles qui vont paraître dans la marmite* doivent amplement suffire à nous "disculper" si tant est que nous soyons "inculpés", ce qui n'est pas le cas. En dernier lieu une réponse déjà prête à surgir le moment venu est quand même une précaution utile malgré tout. Et puis au contact des gens, si on nous demande et ben on sait pas qui c'est, mais vous reprendrez bien du chili n'est-ce-pas? ;-)

Que les fibres alimentaires vous gardent des mauvaises graisses.

argumentaire-bancal

*la Marmite sociale est le journal de l'assotiation des étudiants et étudiantes de sciences sociales de l'Université Laval.

-----Original Message -----

Subject: pour jeudi etc.

From: "*****" <*****@ulaval.ca>

Date: Mon Feb 21, 2005 10:17 pm

To "liste e-mail du collectif" <listemail@ulaval.ca>

Moi je ne serai pas a l'université demain PM mais vous pouvez m'appeler chez nous pour une réunion en ville.

Neanmoins, j ai oui dire que cetraines personnes craidaient une augmentation de la répression jeudi a cause d un tract qui aurait été trouvé et qui aurait fait peur a bien du monde.

Mon opinion: on n'a rien a se reprocher alors on fait tout comme prévu jeudi: on ne se laissera pas intimider!

Par contre, pour rassurer tout le monde, ce serait cool d'écrire massivement des e-mail au comité de sélection pour leur expliquer que oui, on est un groupe organisés contre sodexho, oui qu'on est plus "actifs" que le CRIA puisqu on distrisbue de la bouffe, on fait des conférences, on ecrit des articles etc. mais on représente a peu pres l'étudiant moyen.... il y a (O joie) des gens encore plus fâchés que nous apparairement... qu'est-ce qu on peut faire contre leur libarté ;)

Si on ne trouve pas le moment pour se réunir, on peut aussi écrire des e-mail anonymement ou individuellement



Opération chili gratuit

Hier matin, avant de partir, je prends mon appareil numérique, m'apprête à le mettre dans mon sac lorsque la voix du doute envahi mon esprit: «Franchement, tu vas jamais prendre de photos aujourd’hui! Y'a beau faire beau, entre ta rencontre de groupe, ta rencontre de prof et le reste des choses que tu as à faire, tu vas jamais trouver de temps! Allez, sois raisonnable, penses à tout ce que tu as à faire!»

Dépitée, je repose sans mot dire l'appareil, et file dans le froid. J'arrive sur le campus et l'on commence à travailler sur ce travail qui nous rassemble. Un gars entre le local et s'exclame:

- Man, y'a full action à la cafet! Y'en a qui distribuent du chili gratuit pour protester contre le monopole de Sodexho! Les «cops» sont là, y'a genre 10 voitures de police dehors. Ils veulent empêcher la distribution du chili gratuit!

Je lève le nez des modulations, transpositions, adaptations et autres concepts de l'analyse qui nous engrangent là. Je sens pointer une larme de déception: «Fu.. !!! Et j'ai même pas pris mon appareil ce matin». L'on se replonge dans nos problèmes de traduction, mais je ne peux résister à l'idée d'aller voir ce qui se trame. Je prétexte une petite faim pour quitter les filles concentrées et me dirige vers l'action...

Je vois une dizaine de policiers faire barrière devant Sodexho, à quelques pas de là, des étudiants ont organisé une cantine sur une table. Une énorme marmite d'au moins 60 litres y est déposée, avec deux bacs d'eau rudimentaires pour faire la vaisselle des assiettes de toutes sortes alignées dans un coin. Les plus vieux et les plus «straights» se faufilent entre deux policiers pour aller s'approvisionner chez les «voileurs» bien protégés. Devant l'énorme marmite, une file d'étudiants colorés attend tranquillement de se faire donner une portion de chili maison. Je m'incruste dans la file, prends une assiette et j'attends mon

tour en examinant les lieux. Les caméras de TVA ne sont pas loin, sur le coté un étudiant aux cheveux longs tergiverse avec un policier buté. Les deux se font face. Un autre étudiant chevelu filme le débat agité. Je n'ai franchement jamais vu autant d'action à la cafétéria! J'arrive devant l'énorme marmite, une jeune fille souriante me verse une bonne platée dans mon assiette à fleurs. Je lui rends son sourire, puis je retourne retrouver mon groupe qui étudie. Steph me demande:

- Hein, c'est vrai, ils donnent du chili?

- Ouais, y'a la police mais elle fait rien pour l'instant, pis tout le monde se sert, allez-y, il est pas mauvais, ça manque un peu de sel, mais pour le prix on va pas s'en plaindre! Pis l'idée est bonne...

Cela ne prend pas de temps pour que les trois filles se lèvent de table. Je déguste avec plaisir mon chili illégal et incite tous ceux qui passent par le local à faire de même! Évidemment, il suffit que l'un montre l'exemple pour que le troupeau se déniaise! Quelques garçons de passage s'amusent de la commotion. L'on continue le travail dans l'agitation. L'on entend quelques vociférations. Je macère mon écoeurément intérieur. Maudits doutes à «marde»! Comment ais-je pu reposer cette maudite machine à matin! Crotte de bique! Je rate toute l'action, pour une fois que j'aurais pu attraper un peu d'actualité!!!

Je quitte les filles et m'apprête à traverser la cafétéria lorsque d'autres cris résonnent, la foule entoure quelque chose, c'est plus fort que moi, je vais voir. Je me faufile entre deux voyageurs pour apercevoir un jeune homme à terre, en position de fœtus, contrôlé par deux policiers. Quelques étu-



Étudiant arrêté par des policiers lors des altercations du 24 février dernier au pavillon De Koninck

diants s'énervent sur le coté. La foule regarde, silencieuse. La table et la marmite ont disparu. Je remarque que plusieurs policiers sont tachés de chili, je ne peux m'empêcher de m'en amuser, mon regard se pose sur un policier complètement tartiné, je manque de pouffer de rire. Le chili lui dégouline dans le cou, il en a plein la joue, les cheveux, la chemise, le pantalon. Incroyable! Juste le jour où mon extension numérique est



absente! «Câline de bine! Je suis verte, rouge, jaune, mauve! Si j'étais masochiste, je crois bien que je me fouetterais jusqu'au sang! Je me contente de rejoindre Mélie qui observe la scène depuis les escaliers. L'on s'éloigne de l'action, l'on monte les escaliers, quelques cris se font encore entendre. L'on s'en veut un peu de rater la fin des événements, je m'en veux surtout d'être les mains vides! Cela «m'anarve»!!!

L'on retrouve le prof qui nous attend pour discuter de ce travail que l'on doit rendre dans quelques semaines. Trente minutes plus tard, je retrouve la cafétéria calmée, Sodexho fermé et les filles de mon groupe qui photocopient à la chaîne des pages de dictionnaires...

Impact Campus, 29 février par Sandra Bellefoy

MANIFESTATION VÉGÉTALIENNE

Cinq étudiants arrêtés

La distribution de chili tourne à l'affrontement à Laval

Un affrontement quasi-prévisible a résulté à l'arrestation de cinq étudiants de l'Université Laval hier midi dans la cafétéria du pavillon de Koninck. L'escalade dans la dispute vieille de plusieurs années entre la direction de l'institution et un groupe d'étudiants désireux de distribuer de la nourriture végétalienne a atteint son paroxysme.

Comme tous les jeudis midi, le Collectif de minuit distribuait hier sa nourriture tout près du comptoir de Sodexho, que plusieurs étudiants veulent chasser du campus. Or, au début de la semaine, un tract largement diffusé à l'Université invitait à s'en prendre aux installations et à la nourriture servie par Sodexho.

L'Université a pris la menace très au sérieux, d'expliquer Richard Fournier, le directeur du service des communications. Ce qui explique la présence en grand nombre des agents de sécurité.

Convaincus que le service de sécurité interviendrait, les étudiants avaient invité les médias à assister à la distribution de chili aux légumes. Devant les caméras, des étudiants ont sorti les pancartes pour bien faire passer leur message.

La police veillait au grain. Un peu avant 11h, des policiers s'installaient près du pavillon voisin, question de ne pas être vu et de ne pas provoquer, explique Jean Minguy, porte-parole de la police. L'heure du dîner s'est passée dans le calme, de sorte que les jour-



LE SOLEIL - RAYNALDO LAROCHE

nalistes et les policiers ont quitté les lieux.

Quelques minutes plus tard, c'était l'affrontement. Selon le porte-parole de l'Université, l'attroupement de plusieurs étudiants a invité le service de sécurité à faire appel aux policiers. Les étudiants ont encerclé un agent de sécurité. Il aurait été frappé, selon la version policière.

L'association des étudiants en sciences sociales a immédiatement dénoncé ce qu'elle considère comme de l'intimidation et des arrestations arbitraires. François Fecteau avait une autre version des événements. Il est vrai que les étudiants ont encerclé un agent de sécurité, mais uniquement après que deux d'entre eux s'en soit pris à un étudiant, explique-t-il.

Les cinq étudiants arrêtés ont été relachés quelques minutes plus tard. Une accusation de voies de fait pourrait être déposée contre



l'un d'eux, de préciser Jean Minguy. Les quatres autres recevront une contravention pour désordre.

MENACES

Le tract distribué en début de semaine incitait au sabotage des installations de Sodexho en suggérant de couper les fils des distributrices, ou de les rendre inutilisables en insérant toute sorte d'objets dans les fentes à monnaies.

“Ajouter du piquant dans les salades”, peut-on lire sur le tract. On illustre des clous juste à côté de cette phrase. Le service de sécurité mène une enquête pour trouver l'origine du tract, précise Richard Fournier.



De gauche à droite : Claude Godbout (vice recteur à l'administration et au finances), Lise Darveau-Fournier (Vice rectrice au ressources humaines), Paul Naud (Responsable du service de sécurité et prévention de l'Université Laval), Gilles Kirouac (Secrétaire général), Christiane Piché (Vice rectrice aux affaires étudiantes), Michel Pigeon (Recteur de l'Université Laval)
Tout ce beau monde ne se gène pas de leur côté pour cuisiner ensemble.

Du côté étudiant, Richard Huot assure que le Collectif de minuit n'a rien à voir avec le tract. Ce groupe d'étudiants n'a pas de lien avec l'association des étudiants de premier cycle. La CADEUL veut elle aussi se débarasser de Sodexho, en mettant la main sur le contrat d'exploitation des cantines qui doit être renouvelé dans les prochaines semaines.

Le Soleil, 25 février 2005 par Guy Benjamin

Avec mon Bac en Crimino, je suis incapable de distinguer Père Emmet «Pop» Johns et Sœur Angèle d'un terroriste.

Un chili, une claque sur la gueule avec ça?

Le jeudi 24 février, j'étais présent lors de la distribution de repas organisée par le collectif de minuit. J'y étais afin d'y saluer des amis et d'y savourer un délicieux chili. Une journée qui se devait bien pénarde mais qui ne l'a pas du tout été.

Le but de cette lettre est de clarifier les propos formulés par Claude Godbout vice-recteur à l'administration et aux finances, Richard Fournier du service des communications de l'Université Laval, et Jean Mainguy, le représentant du service de police de la ville de Québec,

Lors de mon arrivée sur le campus, j'ai été fort stupéfait d'apprendre que le café chez Pol avait reçu une mise en demeure de l'Université Laval concernant le non-respect du protocole d'entente entre le Café et l'Université. Selon l'administration, le Café étudiant exercerait de la concurrence déloyale et ne respecterait pas le monopole de Sodexho. Ces derniers seraient furieux que des membres du collectif aillent rincer leurs chaudrons au Café chez Pol.

La présence policière

Une question brûlait les lèvres des journalistes et des étudiants présents: pourquoi une intervention aussi musclée?

Le constable Mainguy a refusé de commenter le tout avec raison car il aurait démontré une intervention policière aussi musclée frise le ridicule. Depuis le début de l'avant midi (9h30 environ), il y avait une dizaine voiture de police qui était stationné au Peps. Lors de l'intervention policière, un des arrêtés a déclaré avoir entendu sur les ondes radio de la police une demande de renfort pour une opération policière. Celle-ci fut négative car un policier y répondit qu'il n'y avait aucune voiture disponible car elles étaient vouées pour le campus depuis tôt ce matin. Ce fait fut également corroboré par un autre étudiant arrêté. Mesure préventive ou simple hasard ?

Dans le même ordre d'idée, quel pouvait donc être l'idée derrière cette attaque envers des membres de la communauté universitaire ? Quels sont les intérêts réels de Richard Fournier et Claude Godbout avec sa lettre à la communauté universitaire ? Le but d'une telle intervention était de protéger Sodexho et l'image de l'Alérion en se cachant derrière un tract très douteux qui justifiait les arrestations.

Ces actions ne sont pas nouvelles de l'Administration pour tenter de casser l'initiative étudiante dans le domaine alimentaire. À ces débuts, le Collectif de Minuit se donnait rendez-vous dans les cuisines des résidences pour y préparer les repas puisque de nombreux membres y résidaient. En augmentant le contrôle sur les allées et venu dans les cuisines, l'administration a ainsi été capable d'expulser le Collectif.

Depuis toujours, l'administration universitaire a refusé de parler du monopole de Sodexho. Elle préfère plutôt se cacher derrière les arguments sanitaire et de «la bonne conscience alimentaire» pour réprimer le Collectif. À cette même époque, le comptoir de Sodexho à l'Université Concordia empoisonnait les étudiants avec la Bactérie E-Coli.

Pour réaliser leurs objectifs, l'administration accentua encore une fois la présence des agents de sécurité pour intimider et exiger que le Collectif arrête de distribuer la nourriture. Peu importe le Collectif de Minuit continua à distribuer sa nourriture. Par la suite l'administration et ses agents ont utilisé la carte de l'humour expliquant que le collectif n'avait pas de permis de vérification alimentaire.. Il était donc pri-mordial de se les procurer en y faisant allusion aux respect de normes les plus inconnues de la restauration. Le Collectif se devait avoir des hautes compétences culinaires des grands restaurants, le recteur voulait-il avoir le collectif pour ses repas gastronomiques haut de gamme? J'en doute, il y avait plutôt une tentative de ne pas perdre la face et de continuer de refuser le Collectif de Minuit en devenant soudainement agent d'inspection des aliments

L'intervention musclée

Il est nécessaire de faire des précisions concernant les dires selon lesquels l'intervention musclée est survenue une altercation entre un étudiant et un membre de la sécurité.

L'intervention policière a commencé quand un étudiant a découvert un undercover. Une discussion eu lieu entre l'étudiant et cet agent, le policier a tenté de le convaincre qu'il était un étudiant. Le tout a viré au vinaigre lorsque l'étudiant lui a déclaré qu'il ne le croyait pas. Il lui demanda dans quel domaine il étudiait. La réponse de l'undercover fut chargée d'hésitation pour ensuite répondre qu'il étudiait en criminologie. L'étudiant lui a demandé de lui nommé un de ses professeurs L'undercover a été incapable de répondre. L'agent en civil a déclaré qu'il était tanné de lui et de lui «casser patience car [il] énervait» . L'agent en civil a ensuite tourné le dos. L'étudiant a déposé sa main sur l'épaule du flic et lui dit : « Hey je te parle, répond ! T'es qui toé?» L'undercover s'est retourné et a bondi sur l'étudiant «tu es en état d'arrestation » Des agents ont sauté sur l'étudiant et l'ont arrêté.

Pendant que le tout se déroulait, il y avait un autre étudiant

qui prenait des photos du tout. Les agents de sécurité lui demandèrent d'arrêter et ce dernier refusa. Deux agents l'ont alors fait tomber très violemment, l'ont immobilisé avec une clef à la tête.

Je trouve très déplorable un tel comportement. Depuis quand une main sur une épaule est un voies de fait et pourquoi cela mérite-t-il une intervention aussi musclée? Ma réaction aurait été tout autre si l'étudiant aurait maîtrisé le doigté de la mort... cela me surprendrait énormément. La seule personne présente qui maîtrisait un art martial fut un étudiant qui tenta de résonner la sécurité car les prises exercées pouvaient causer des séquelles permanentes..

Pour conclure je n'ai guerre le choix de faire allusion à la dernière campagne publicitaire de l'Université Laval.

Avec mon Bac en Crimino, je suis incapable de distinguer Père Emmet «Pop» Johns et Sœur Angèle d'un terroriste.

Dany Harvey, ancien étudiant en science politique et relations industrielles.

Pour étouffer les rumeurs qui se rependaient comme une traînée de poudre dans toute l'Université. Le Vice-recteur aux finances, Claude Godbout, à propager une version officielle des événements du 24 février à tout et toutes les étudiantEs au moyen d'un courriel.

Réponse de Godbout

----- Original Message -----

Subject: Le point sur les événements du jeudi 24 février dernier

Date: 15:33 2005-03-01 -0500

To: "Touslesétudiants" <touslesétudiants@ulaval.ca>

Madame, Monsieur,

Nous trouvons important de faire le point sur les événements qui se sont déroulés le jeudi 24 février dernier au pavillon Charles-De Koninck et qui ont mené à l'arrestation de cinq personnes sur le campus. Ces événements malheureux ont eu lieu à la suite d'une manifestation d'un groupe de personnes qui, depuis un certain temps déjà, manifeste contre Sodexho, un de nos concessionnaires de services alimentaires. Il est à noter que ce groupe n'est pas une association étudiante reconnue et qu'il a fait l'objet d'avertissements quant à l'interdiction de distribuer de la nourriture sans les permis requis par différentes instances universitaires.

En début de semaine dernière, un tract anonyme avait été distribué sur le campus, lequel incitait à commettre des actes criminels contre Sodexho: vol, vandalisme et altération des produits alimentaires en mettant par exemple des clous ou des agrafes dans la soupe.

Inquiet pour la sécurité des étudiants et du personnel si de tels actes étaient commis, le Service de sécurité et de prévention (SSP) a pris la menace très au sérieux. Il a entrepris une enquête pour connaître l'origine du tract en question et a pris les mesures nécessaires pour accroître la sécurité.

C'est aussi pour cette raison que le SSP a accru sa présence lors de la manifestation de jeudi dernier. Une personne mal intentionnée aurait pu profiter du contexte et de l'attroupement créé lors de la manifestation pour commettre des gestes aux conséquences fâcheuses, d'autant plus que certains manifestants étaient masqués et difficilement identifiables et que des affiches appelaient à la violence.

Cette manifestation s'est initialement déroulée dans un calme relatif jusqu'au moment où un de nos agents a été sciemment bousculé. Il s'en est suivi une échauffourée au cours de laquelle certains de nos agents ont été victimes de voies de fait. Le Service de police de Québec, appelé en renfort à cause du nombre important de manifestants, est alors intervenu et a procédé à des arrestations. Les personnes arrêtées ont été relâchées sur place.

Il est évident que l'intimidation et l'incitation aux actes criminels et à la violence n'ont pas leur place sur un campus universitaire, ni où que ce soit. L'Université Laval a le devoir de prendre des mesures pour faire respecter les lois et la réglementation universitaire relatives à la protection des personnes et de leur santé. Soyez assurés que nous continuerons d'être vigilants à cet égard.

Le vice-recteur à l'administration et aux finances,
Claude Godbout



Réponse du Collectif de Minuit aux allégations du vice-recteur Godbout

À la suite des événements du jeudi 24 février et à la suite de la publication du communiqué de Claude Godbout, le Collectif de Minuit tient à rétablir les faits. Le communiqué de Monsieur Godbout tente de justifier la répression envers le Collectif de Minuit, la violence faite par ses agentEs, la présence de nombreuxSES policierEs sur le campus ainsi que l'arrestation de cinq étudiantEs. Nous condamnons fortement cette répression.

D'abord, il est vrai que le Collectif de Minuit n'est pas une instance reconnue par l'Université Laval. L'année dernière, nous avons essayé de nous établir dans les règles. Cependant, le contrat d'exclusivité dont jouit Sodexho sur le campus fait en sorte que personne dans l'administration ne peut nous octroyer le droit de distribuer ou de vendre de la nourriture. Seul Sodexho a le pouvoir d'accorder un droit de distribution ou de vente de nourriture sur le campus. Inutile de vous préciser que nous nous sommes fait claquer la porte au nez!

Dans son communiqué, Claude Godbout fait merveilleusement abstraction du fait que les agents de sécurité ont commis de nombreuses voies de fait envers les étudiantEs. L'un d'eux s'est même fait diagnostiquer une tendinite au cou, une entorse au trapèze et une érosion au visage suite au violent assaut des agents de l'université. Rappelons aussi que ce n'est pas unE étudiantE mais bien un agent de sécurité en civil (autrement dit un agent provocateur) qui a mis le feu aux poudres.

Malgré les menaces qu'exercent l'administration et la sécurité envers le Collectif de Minuit, nous continuerons nos activités (distribution de nourriture, théâtre engagé, conférence ou autres gestes symboliques et pacifiques). L'administration universitaire doit savoir que nous ne nous laisserons pas intimider et que nous ne tolérerons pas d'autres abus tels que ceux du jeudi 24 février. En ce sens, nous encou-

rageons tous les arrêtésEs à contester leurs amendes. Nous invitons tous les sympathisants du Collectif de Minuit (étudiantEs, professeurEs, chargéEs de cours, employéEs et autres) à venir lors de nos prochaines distributions, tous les jeudis 11h30, au pavillon De Koninck (niveau 0).

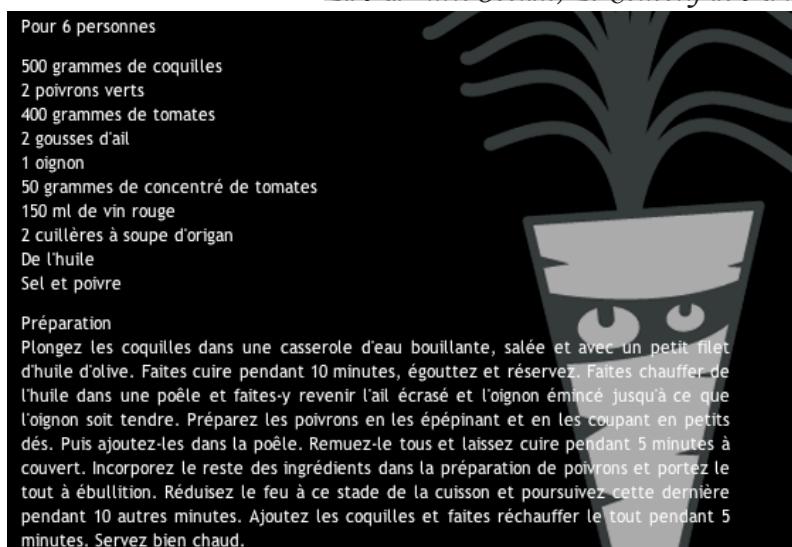
La Marmite Sociale, Le Collectif de Minuit

Pour 6 personnes

500 grammes de coquilles
 2 poivrons verts
 400 grammes de tomates
 2 gousses d'ail
 1 oignon
 50 grammes de concentré de tomates
 150 ml de vin rouge
 2 cuillères à soupe d'origan
 De l'huile
 Sel et poivre

Préparation

Plongez les coquilles dans une casserole d'eau bouillante, salée et avec un petit filet d'huile d'olive. Faites cuire pendant 10 minutes, égouttez et réservez. Faites chauffer de l'huile dans une poêle et faites-y revenir l'ail écrasé et l'oignon émincé jusqu'à ce que l'oignon soit tendre. Préparez les poivrons en les épépinant et en les coupant en petits dés. Puis ajoutez-les dans la poêle. Remuez-le tous et laissez cuire pendant 5 minutes à couvert. Incorporez le reste des ingrédients dans la préparation de poivrons et portez le tout à ébullition. Réduisez le feu à ce stade de la cuisson et poursuivez cette dernière pendant 10 autres minutes. Ajoutez les coquilles et faites réchauffer le tout pendant 5 minutes. Servez bien chaud.



Un appui de taille

-----Original Message -----

Subject:

From: "*****" <*****@ulaval.ca>

Date: 8 mars 2005

To: "liste e-mail du collectif" <listemail@ulaval.ca>

C'est trop hot... un prof de la faculté de droit a mis un mail qu'il a envoyé à Godbout en bcc pour nous... Moi je peux pas m'empêcher de rire quand je pense au gros Godbout qui doit juste paniquer ! Pour reprendre un vieux slogan:

Godbout t'es fichu !

Les profs d'la fac de droit sont dans la rue !

Cette lettre nous a été envoyée par e-mail et qu'elle ne fût pas notre surprise de la voir publiée le mardi suivant dans l'Impact Campus!!

----- Original Message -----

Subject: Re: Le point sur les événements du jeudi 24 février dernier
Date: Tue, March 8, 2005 7:07 am
To: "Service des communications" <scom@SCOM.ULAVAL.CA>
Cc: collectif_de_minuit@resist.ca
Michel.Pigeon@rec.ulaval.ca

Monsieur Godbout,

J'ai été un témoin bien involontaire des événements du 24 février dernier et je tiens à rectifier votre perception des choses. À l'évidence ce jour-là vous étiez bien loin du Pavillon De Koninck. Pour ma part, vers 13h00, je me suis installé au kiosque de MIRA afin de vendre les divers objets à l'emblème de la Fondation. À chaque année la Faculté de droit occupe une table au premier étage du Pavillon De Koninck et, à titre de professeur, je participe à cette activité de financement depuis mon arrivée à l'Université. Je peux donc relater ce que j'ai vu, près des portes vitrées du côté nord-ouest du pavillon.

Je n'étais pas au sous-sol et je ne peux donc rapporter les faits qui ont initié les événements dont j'ai été témoin. Ce qui toutefois semble se dégager des reportages des médias est que les policiers planqués aux abords de l'Université attendaient d'intervenir depuis le matin et que des agents doubles étaient depuis un certain temps à l'oeuvre au sous-sol du pavillon De Koninck. Devant un tel déploiement, inutile de chercher le fait isolé qui a déclenché la violence : entre un regard mal interprété, une menace verbale et une petite poussée, on dira toujours que l'autre est l'instigateur. Vous parlez d'un agent bousculé, d'autres d'un étudiant rudoyé par un agent double. Trouver l'origine de la violence en indiquant, comme vous le faites, qu'"un de nos agents a été sciemment bousculé" me

semble donc être une attitude délibérément réductrice. On peut chercher à identifier l'auteur du premier geste - et notez que votre version est largement contestée - mais, pour ma part, j'estime que sans policiers et agents doubles il n'y aurait pas eu de violence. Ceux qui ont décidé de poster des policiers aux portes de l'Université et qui ont permis que des agents doubles rôdent autour de la cafétéria ne sont pas initiés aux règles élémentaires des manifestations : on appelle ça mettre le feu aux poudres. De par son attitude, l'Université Laval est plus près du danger que de la sécurité et de la prévention. Si l'on fait le décompte des coups portés, à votre avis laquelle des parties a été la plus violente ?

Ainsi, ce qui me désole dans votre courriel est votre partialité : vous défendez sans nuance votre service de sécurité et non les étudiants alors que l'administration universitaire se doit d'adopter une vision plus large et que, au surplus, les faits vous contredisent largement.

Je ne prétends pas que les étudiants sont sans reproche dans toute cette histoire mais votre courriel est si tendancieux qu'il mérite d'être dénoncé, tout comme l'attitude de l'Université le 24 février dernier. Il est difficile d'imaginer une manière plus pacifique de protester que celle utilisée par le Collectif de minuit : distribuer de la nourriture pour exprimer une opposition. Si l'administration universitaire ne peut tolérer cette présence elle n'a qu'à rédiger une contravention ou choisir dans la panoplie de gestes administratifs et légaux qui sont à sa disposition et qui, précisément, ont été adoptés pour ne pas recourir à la force sans raison. Par ailleurs, si la menace aux installations de Sodexho était aussi sérieuse que vous le prétendez et que la sécurité des gens était réellement en cause, pourquoi ne pas avoir simplement fermé le kiosque pour la journée ? De crainte de passer pour pleutre et de capituler devant des donneurs de brocolis, l'Université a multiplié la présence policière et, oh surprise, il y a eu de la violence. Sous mes yeux les policiers et les agents de sécurité ont été agressifs et brutaux, les étudiants ont été agressés et brutalisés.

sés. Il y avait devant moi un policier costaud déguisé en étudiant qui a fait faire un vol plané à un étudiant à lunettes qui avait une tête de moins que lui ; un policier écumant, déguisé lui aussi en étudiant, qui pourchassait une étudiante ; vingt policiers et agents de sécurité pour maîtriser cinq étudiants en les rudoysant pour attendre une réplique et alors légitimer leur violence et les accuser de voies de fait. Le déséquilibre des forces en présence était flagrant et odieux. Avez-vous assisté à la scène Monsieur Godbout ?

Voilà ce que j'ai vu et ce que j'en retiens. Je pourrai en témoigner si, comme je le crois nécessaire, les étudiants malmenés portent plainte à l'ombudsman et que ce dernier déclenche une enquête pour mieux comprendre les événements déplorables du 24 février. Mon réflexe est juridique car je crois précisément que de telles choses doivent se discuter devant un appréciateur impartial.

Par ailleurs, l'administration universitaire doit présenter ses excuses aux étudiants et à la communauté universitaire pour avoir mis la sécurité de tous en péril. C'est aussi pour cela que j'ai décidé de prendre quelques instants pour vous écrire. Dans votre courriel vous adoptez une attitude très «onze-septembriste», en amplifiant la menace, en justifiant le recours aux forces de l'ordre et en adoptant le discours de la sécurité. Monsieur Godbout, on est à Québec et le débat porte sur un monopole alimentaire.

Au plaisir de pouvoir en discuter avec vous. Sur ce, bon appétit.

Georges Azzaria

Professeur

Faculté de droit

P.S. Je ne connais pas les gens du collectif de minuit mais j'ai déni-ché leur courriel afin qu'ils sachent que, vu du premier étage, le 24 février ils n'ont pas rêvé : des policiers, leurs agents doubles et le service dit de prévention leur avait bel et bien préparé une fête.

“ET C’EST LA GRÈVE”

La session d’hiver, 2005 a été marqué par le 24 février où la répression des services de sécurité et de la police de Québec a atteint un paroxysme. Toutefois, cette session a aussi été marquée par une multitude d’actions directes s’opposant à Sodexho et visant à appuyer les initiatives étudiantes. Dans cette optique, une des actions consistait en l’affichage d’autocollants anti-Sodexho. Lors d’une de ces actions, un militant s’est fait appréhendé et identifié pour avoir collé un collant sur un mur.

Les suites de cette affaire sont restées pendant un certain temps flou. Toutefois, près de trois semaines après l’incident une convocation au comité de discipline de l’Université Laval est acheminée à celui-ci.

RECHERCHÉ: Sodexho

MOTIF: CAPITALISME

SAUVAGE, INCLUANT:

- Pratiques anti-syndicales
- Préférer les profits aux humains
- Utiliser le travail des prisonniers
- Profiter de clientèles captives
- Collaborer avec les armées

Ne les ramenez surtout pas...

**Fermez-les pendant qu’il
en est encore temps !!!**

INITIATIVES ÉTUDIANTES EN COURS • IMPLIQUEZ-VOUS • INITIATIVES ÉTUDIA

FERMETURE DÉFINITIVE.

L'université au service des :



EtudiantEs



Multinationales

Faites parvenir votre vote au recteur.

L'accusation : dégradation des biens matériels de l'Université.

Mentionnons que le comité de discipline de l'Université Laval a comme pouvoir d'émettre des amendes, de mettre en probation un étudiant ou une étudiante et peu aller jusqu'au « retrait de son droit à toute présence à l'Université »

La comparution devant ce dit tribunal universitaire devait se tenir sous huis clos, car le dossier était éminemment politique et dépassait considérablement le simple geste de coller un collant.

Cette comparution fut perturbée par un regroupement d'une vingtaine de personnes qui ont occupé gentiment le hall d'entrée du secrétariat général de l'Université Laval. Cette occupation permit simplement de retarder la procédure et d'avoir l'inestimable chance de rencontrer un avocat de l'Université.

Notons que le résultat de cette tentative d'intimidation des militantes du Collectif de Minuit fut une mise en probation de 6 mois de l'accusé, sans toutefois l'empêcher de se nourrir lors des distributions hebdomadaires.

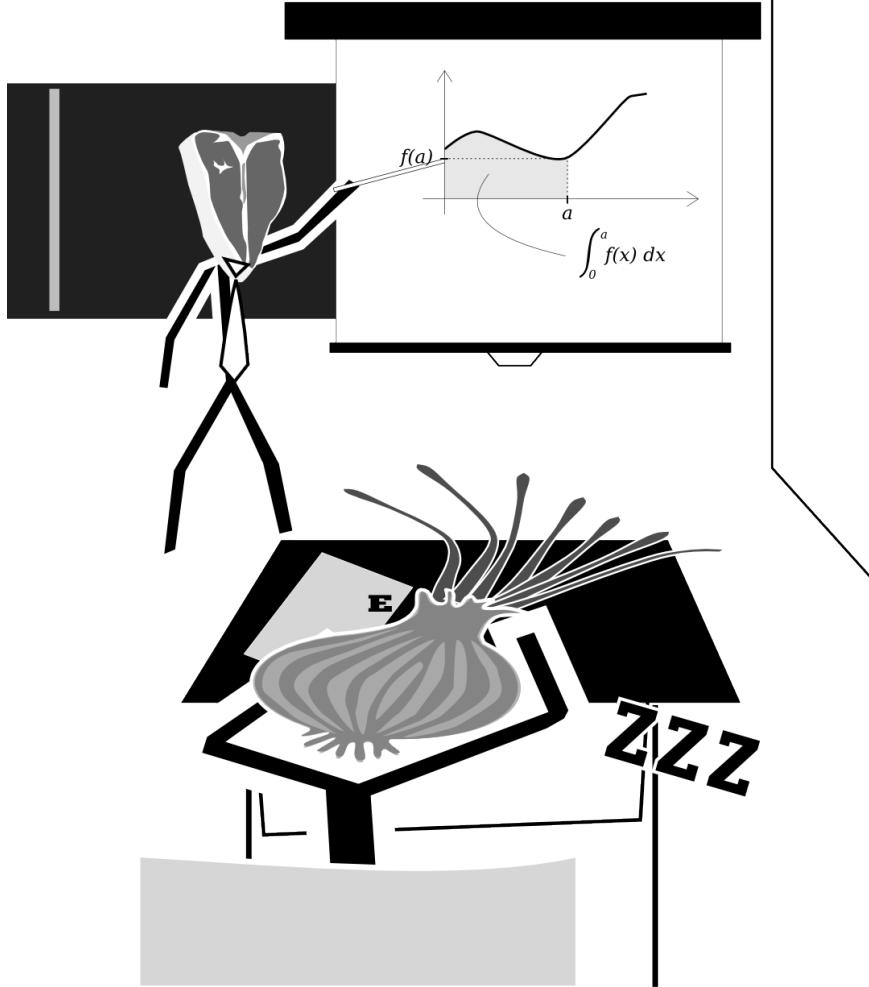
**Qui mieux que les étudiantEs...
...pour nourrir les étudiantEs ??**



**Ce sont nos achats,
donc l'argent devrait financer nos initiatives !**

PARTIE 3

ENNUYÉ JUSQU'À LA MORT ?



La session d'hiver 2005 à l'Université Laval comme partout au Québec, n'a pas été simplement marqué par le 24 février, mais surtout par une grève générale illimitée des étudiantEs s'opposants à une réforme du programme de prêts et bourse, impliquant une coupure de 103 millions de dollars. Plus de deux cent mille étudiantEs étaient en grève et à l'Université Laval, plus de vingt mille étudiantEs y ont participé. Ce contexte cour-circuita l'escalade des pressions du Collectif de Minuit et du Panais hérétique.

Pendant le mois de grève vécu à Laval, le collectif a été moins actif qu'à l'habitude. La plupart des militants étaient impliquées grandement dans d'autres projets extraordinaires découlant de la grève. De la nourriture était parfois servie dans les évènements publics sur le campus, toutefois, le campus était beaucoup moins fréquenté. Certains membres ont continuées de faire pressions sur les associations étudiantes en grève pour les encourager à inclure comme revendication l'octroi du contrat de service alimentaire sur le campus aux étudiants.

La grève réussi à peine à conserver le statu quo dans le dossier des prêts et bourses. Pire, l'Université avait profité de la session estivale pour confier le contrat de service alimentaire à Sodexho. Toutefois, la clause d'exclusivité n'avait pas été renouvelée, ce qui est tout de même un gain majeur. Un autre victoire apparaissait au loin, une pétition de quelque milliers de noms forçait désormais la CADEUL à tenir un référendum sur son affiliation à la FEUQ. Mais la gauche à Laval était piteuse, fatiguée et déçue du résultat de ses efforts.

En plus, la première convocation du comité de discipline créait un précédent de répression politique par l'Université Laval. Déçue par la faible sentence infligée, l'Université revint à la charge en triplant les convocations parce qu'elle n'avait pas l'intention de nous laisser déprimer en paix...

DEUXIÈME VAGUE DE CONVOCATIONS



Service de sécurité et de prévention

Le 16 novembre 2005

Madame Luce Fleury
 Secrétaire des comités de discipline
 Bureau du secrétaire général
 Pavillon Jean-Charles-Bonenfant, local 2183
 Université Laval
 Québec (Québec) G1K 7P4

Objet : Plainte contre monsieur

Madame,

Au terme d'une enquête, il a été conclu au bien-fondé de porter plainte contre l'étudiant mentionné ci-haut. Cet étudiant a contrevienu au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* (le Règlement). Cette infraction se réfère plus précisément aux articles 22 et 35 d) du Règlement qui stipulent que :

- «22. *Aux fins de l'application du présent règlement, est partie à une infraction l'étudiant qui :*
 a) la commet réellement ou tente de la commettre;
 b) aide une personne à la commettre;
 c) encourage ou incite quelqu'un à la commettre;
 d) complot avec d'autres personnes en vue de commettre ou de participer à une infraction, même si celle-ci n'est pas commise ou est commise par une seule des personnes ayant participé à ce complot.

- «35. *Aucun étudiant ne doit attenter à la propriété ou détourner à son profit, sans autorisation, les biens de l'Université ou les biens d'une personne dans un lieu universitaire. Il est notamment interdit, dans un lieu universitaire ou lors d'une activité universitaire :*
 d) *d'utiliser, sans autorisation, les biens de l'Université, un lieu universitaire ou les services de l'Université à d'autres fins que celles pour lesquelles ils sont destinés.*
L'étudiant reconnu coupable de la présente infraction doit se voir signifier une réprimande. Cet étudiant est en outre passible d'une mise en probation, de suspension d'inscription, de congédiement ou d'expulsion de l'Université.»

En conséquence, et conformément aux dispositions de l'article 56 du Règlement, la présente constitue une plainte du directeur du Service de sécurité et de prévention contre cet étudiant lui reprochant :

Chef # 1 D'avoir, le 20 octobre 2005 vers 11 h 31, encouragé, aidé et/ou distribué sans autorisation de la nourriture dans la cafétéria du pavillon Charles-De Koninck malgré les avis d'infraction concernant la vente, la sollicitation, la distribution et l'affichage à l'Université Laval donnés par les autorités du Service de sécurité et de prévention, contrairement aux articles 22 et 35 d) du *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval*.

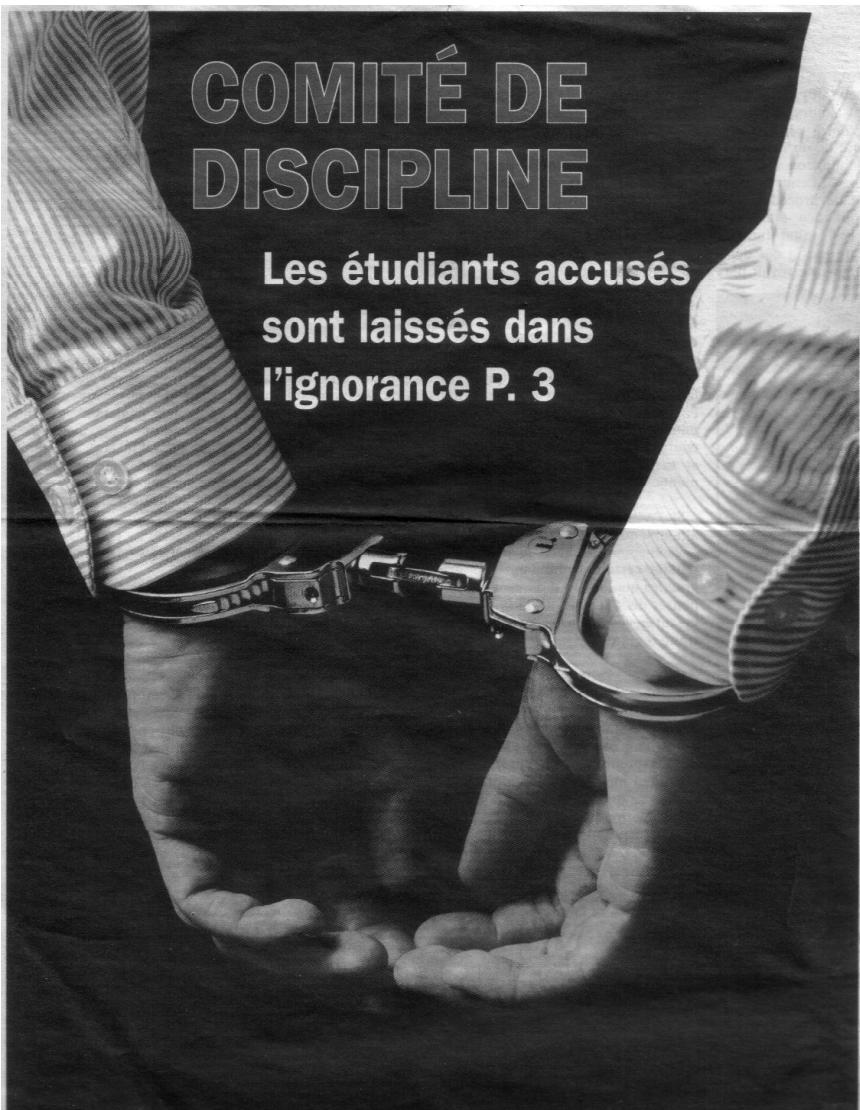
Le directeur du Service de sécurité et de prévention,

Paul Naud

PN/pv

COMITÉ DE DISCIPLINE

**Les étudiants accusés
sont laissés dans
l'ignorance P. 3**



Bon ordre exigé! À quand la marche en rang?

Ne sachant plus quoi faire pour garder le contrôle sur ses étudiantEs qui devenaient pas mal trop entreprenantEs à son goût , l'Université a dépoussiéré un instrument de répression qui traînait malheureusement encore quelque part dans son règlement: le comité de discipline relatif au bon ordre.

Les étudiantEs qui y ont été traînéEs récemment pourront en témoigner, ce tribunal administratif a des airs d'Inquisition. En plus d'être juge et partie dans l'ensemble du processus, l'Université ne prend même pas la peine de respecter ses propres règlements quand vient le moment de convoquer unE étudiantE devant cette instance: information sur leurs droits, consultation de leur dossier de plainte dans les délais, transmission du verdict... rien n'est fait 'by the book' et, bien sûr, cela ne constitue en rien des vices de procédures pouvant invalider le jugement! En plus, les accuséEs n'ont le droit à aucun soutien légal pour leur défense et doivent absolument se représenter eux-mêmes à leur audition.

L'Université se défendra bien d'avoir traité qui que ce soit de manière injuste devant le comité de discipline. Par ailleurs, il nous est permis d'examiner avec vous le règlement disciplinaire en vertu duquel des plaintes peuvent être retenues contre toutE étudiantE. Nul n'est censé ignoré la loi, alors ouvrez grands les yeux:

a.22: Au fins de l'application du présent règlement, est partie à une infraction l'étudiant qui: a- la commet réellement ou tente de la commettre b- aide une personne à la commettre c- encourage ou incite quelqu'un à la commettre d- comploté avec d'autres personnes en vue de commettre ou de participer à une infraction, même si celle-ci n'est pas commise ou est commise par une seule des personnes ayant participé à ce complot.

Cette présomption de culpabilité par association rappelle la justice arbitraire de certains régimes dictatoriaux! Vous comprenez bien

ici qu'il est très dangereux de se tenir avec des gens qui pourraient avoir des 'mauvais comportements', ou encore de faire des blagues entre amis à propos de 'mauvais comportement' qu'on aurait parfois envie d'avoir. Mais qu'est-ce qui constitue donc une infraction en vertu du règlement sur le bon ordre?

a.33: Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire. Il est notamment interdit: a- de faire preuve de violence, de proférer des menaces ou autrement d'intimider une personne b- de nuire à l'exercice d'une fonction, à l'exécution d'un mandat ou à la tenue d'une activité c- de harceler une personne ou de porter atteinte à ses droits pour un motif quelconque d- d'empêcher, sans justification valable , une personne de pénétrer dans un lieu, d'y circuler ou d'en sortir e- de faire preuve d'un comportement inutilement provocant ou indécent, compte tenu des circonstances

Vous trouverez peut-être justifié les exemples de 'mauvais comportements' cités dans cet article. Mais en y réfléchissant bien, c'est un article hautement arbitraire qui permet aux agentEs de sécurité qui déposent les plaintes de juger ce qui constitue ou non un bon comportement universitaire. Il est important de préciser que tout ce qui concerne réellement la violence sur des personnes (voie de fait, menaces réelles à la sécurité, harcèlement, propos haineux) ou sur des biens (vol, entrée par effraction, vandalisme, recel) est repris dans les articles suivants, qui reproduisent simplement les lois en vigueur en la matière. Les étudiantEs étant soumiEs de toute façon à toutes les lois en vigueur, même sur le territoire universitaire où la police ne se gêne d'ailleurs pas pour intervenir, pourquoi les soumettre en plus à un règlement disciplinaire permettant, en outre, de les menacer de mise en probation, de suspension ou d'expulsion?

En lisant bien, nous constatons que cet article contient tout ce qu'il faut pour empêcher les manifestations: il interdit indirectement le piquetage, les occupations de bureaux, empêche d'utiliser un porte-voix

pour faire valoir des revendications, empêche de nommer trop fort des administrateurs contre lesquels nous pouvons avoir différentes raisons d'être en colère... Obliger les étudiantEs à avoir des 'bons comportements', c'est leur demander de rester dociles, d'aller tranquillement à leurs cours sans rien remettre en question. Soumettre les étudiantEs à un règlement disciplinaire qui s'ajoute aux lois en vigueur et frôle la négation de leurs droits démocratiques fondamentaux, c'est considérer l'université comme un lieu de consommation, un lieu apolitique fermé au débat. Dire que les universités ont déjà été des lieux de bourgeonnement intellectuel... De toute les révolutions qu'ils disaient...

VIVEMENT L'ABOLITION DU RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE RELATIF AU BON ORDRE!

La Marmite Sociale, Evelyn Dubuc-Dumas,

Trois étudiants devant le comité de discipline

Les accusations seront connues quelques jours avant l'audience

Trois étudiants de l'UL devront faire face au comité de discipline en septembre prochain. Tous trois sont accusés mais ne connaissent pas encore leurs crimes. Peut-être est-ce lié aux événements du Collectif de Minuit en février dernier? C'est de trois jours à trois semaines avant leur comparution devant ce tribunal universitaire qu'ils sauront de quoi on les accuse. D'ici là, c'est avec appréhension qu'Olivier Amiot, Jean-Michel Landry et Guillaume Beaulieu attendent la rentrée.

«Je ne sais pas de quoi je suis accusé. Ça a peut-être rapport avec le Collectif de Minuit, il y avait quelqu'un chargé d'enquêter sur le Collectif et ses nombreuses actions», commente Guillaume Beaulieu, étudiant en enseignement collégial. «Je n'ai pas accès aux preuves qui m'incriminent. Je suis surpris au vu de ce que j'ai fait, je pense que je

n'ai rien fait», ajoute Olivier Amiot, étudiant en sciences politiques. Pour ces accusations encore inconnues, les étudiants risquent une peine allant d'une session de probation jusqu'à l'expulsion de l'UL. Le porte-parole du dossier pour l'Université, Gilles Kirouac, n'était pas disponible pour commenter. Il a toutefois mentionné que le dossier est confidentiel.

Les événements du 24 février

Le Collectif de Minuit s'est tout particulièrement fait connaître le 24 février dernier, alors qu'il distribuait de la nourriture végétalienne dans la cafétéria du pavillon Charles-De Koninck. Cela avait mené à plusieurs arrestations d'étudiants. Selon les dir-



Deux des trois étudiants appelés à comparaître devant le Comité de bon ordre: Jean-Michel Landry et Olivier Amyot.

es de témoins, la violence de certains représentants des forces de l'ordre avait choqué par son ampleur. L'événement avait d'ailleurs soulevé un vif questionnement chez de nombreux acteurs de la cité universitaire quant à la présence policière sur le campus.

Olivier Amiot assistait à la scène et avait été happé par un policier. «J'ai senti un bras me prendre le corps par le dos», se rappelle M. Amiot. Le policier l'a par la suite projeté sur une table. «Il a fait ça sans me faire mal, ce sont des policiers qui ont des techniques, c'est sympa», continue-t-il, un peu ironique. Guillaume Beaulieu, membre du Collectif, avait pour sa part participé à la distribution de nourriture, mais n'était pas présent lors des arrestations. «Le 24, je n'étais pas là, j'étais en cours», note-t-il.

Ne connaissant pas le contenu des accusations, les étudiants ne peuvent que se questionner sur la légitimité des procédures. «Même si je n'ai pas le temps pour me préparer, je crains que de toute façon les dés soient pipés d'avance. Ceci dit, ce serait bien que l'UL fasse semblant que ce soit juste et équitable», explique Guillaume Beaulieu. «L'Université cherche probablement des têtes de turcs, des gens sur qui frapper en dehors d'elle-même», fait valoir Olivier Amiot. Bien entendu, au sujet des accusations, tout n'est qu'hypothèse. Pour tous les partis extérieurs à l'administration, il est plus difficile de se préparer sans savoir ce qui attend les accusés.

L'appui des associations

Les associations étudiantes ont choisi d'appuyer les étudiants en prévision de leur comparution devant le conseil de discipline. Autant la CADEUL que l'AELIÉS ont indiqué que ces mises en accusation avaient une dimension très politique. «Nous avions pris l'initiative de contacter l'administration universitaire qui nous a fait savoir que les motifs d'accusation étaient confidentiels. Ce dossier a une connotation politique», relate Antoine Houle, président de la CADEUL. La question a d'ailleurs été abordée au caucus des associations, en mai dernier. «Nous comptons tenir les associations au courant», indique M. Houle.

La CADEUL envisage de soutenir les étudiants en vue de leur comparution. «Nous sommes encore au stade de la cueillette d'information. On envisage une rencontre avec le Service de sécurité. La convocation des étudiants est à la rentrée, on a le temps de réfléchir à une stratégie», termine Antoine Houle, en évoquant la possibilité de créer une amnistie politique. Il ajoute que le dossier comporte un sérieux problème d'information. «On ne sait pas de quoi ils sont accusés, et eux-mêmes ne le savent pas», observe-t-il.

De son côté, l'AELIÉS compte apporter son appui aux étudiants mis en cause. «On va prendre position pour ces gens-là, on va sûre-

ment demander une amnistie pour eux. Ça reste du monde qui n'avait pas pour but de faire du trouble», évalue François Simard, vice-président aux affaires académiques. «On va se porter à leur défense et faire tout ce qu'on peut pour leur venir en aide», complète Rachel Mathieu, vice-présidente aux communications. Elle ajoute qu'elle ne «comprend pas que quelqu'un qui défend des causes peut être accusé pour ça.»

D'ici là, les étudiants attendent la rentrée. «Ça devrait se passer rapidement, on espère qu'il y aura quelques surprises», remarque Olivier Amiot. «Si je suis renvoyé de l'Université Laval pour ça, ça veut dire que l'UL est aussi réactionnaire que l'Église», complète Guillaume Beaulieu. Tous deux indiquent que beaucoup de gens dans la communauté universitaire, étudiants et professeurs, ont été indignés par la tournure des événements. Ils souhaitent que d'ici leur comparution, les appuis en leur faveur auront continué de s'accumuler.

Impact Campus, 14 juin 2005 par Raymond Poirier

Collectif de minuit

Liens Nous rejoindre Nouvelles Qu'est-ce que le

[Accueil](#)

Submitted by Anonyme on Dim, 2005-03-06 00:15. [Recettes](#)

Chili trippant

Huile en masse
 5 lb oignons
 7 gousses d'ail
 poudre de chili, poivre de cayenne
 grosse poignée de chaque : Origan, cumin, basilic, sel et poivre
 8-10 lb de légumes
 4 méga cannes de tomates (peut-être plus si la texture l'impose)
 6 lb de fèves
 1/2 tasse à une tasse de jus de citron
 1/2 tasse à une tasse de cassonade

» Ajouter un commentaire

Les étudiants accusés ont dix jours pour se préparer

Deux des trois étudiants sommés de se présenter devant le Comité de bon ordre à la suite des évènements survenus en février dernier ont reçu leur avis de comparution vendredi le 9 septembre. Alors que Guillaume Beaulieu attend toujours sa convocation, Olivier Amiot et Jean-Michel Landry l'ont reçue et savent maintenant de quoi ils sont accusés. Ils ont jusqu'au lundi 19 septembre prochain pour se préparer à faire face à ce tribunal universitaire.

Le procès devant le comité de bon ordre se déroulera à huis clos. Les étudiants n'ont pas droit à un avocat pour leur défense, quoiqu'ils peuvent être accompagnés d'un étudiant ou d'un membre de la communauté universitaire. "On se croirait en Union soviétique sous le règne de Staline", lance Jean-Michel Landry, étudiant en anthropologie. "L'UL se devrait de fournir un modèle social, l'élite intellectuelle devrait donner l'exemple. Si c'est ça l'exemple, alors je ne sais pas où ont s'en va", lance-t-il. Il considère ainsi se trouver devant "un tribunal qui est à la fois juge et partie".

Ce n'est toutefois que vendredi dernier que les accusations portées contre les étudiants ont été rendues officielles. Pour sa part Jean-Michel Landry est accusé d'avoir retiré une carte étudiante des mains d'un policier. Alors que l'agent arrêtait une personne qui était, selon lui, innocente, M. Landry a tenté de reprendre la carte de cet individu des mains du policier, commettant ainsi un geste illégal. Il indique qu'il "va se rendre coupable d'avoir tenté de prendre la carte", tout en espérant ne pas avoir une réprimande trop sévère compte tenu des circonstances dans lesquelles a eu lieu l'incident, le 24 février dernier.

"Je souhaite que l'UL prenne en compte ce qui s'est passé autour de ça", continue M. Landry. Il est aussi accusé d'avoir refusé de s'identifier par la suite auprès de la police. "Je reconnaiss que j'ai cherché

à connaître mes droits, je me faisais arrêter pour la première fois”, explique Jean-Michel Landry. Il ajoute que le rapport de police contredit d’ailleurs cette accusation puisqu’il y est indiqué qu’il a remis sa carte étudiante à l’agent en service. Pour son geste, il risque soit une mise en probation, un renvoi temporaire de l’UL ou encore l’expulsion.

De son côté, Olivier Amiot, étudiant en science politique, risque une peine similaire. Il est accusé d’avoir donné un coup de poing à un policier. “Toutefois, le rapport dit que le geste n’était pas intentionnel”, relate Jean-Michel Landry. “Ils ont aussi noté que je me suis excusé”, ajoute M. Amiot. Il se rappelle ainsi avoir été happé par un policier sur une table. “Une chose est sûre, je n’ai pas donné de coup de poing puisque le policier se trouvait derrière moi”, proteste Olivier Amiot, tout en soutenant que s’il a donné un coup de poing, il “ne s’en rappelle pas”.

Guillaume Beaulieu, pour sa part, attend toujours sa convocation devant le comité de bon ordre. Selon toute vraisemblance, il sera accusé “d’avoir posé un collant pendant une manifestation”, constate-il. Par ailleurs, il sera aussi accusé d’avoir lancé des confettis et des ballons pendant cette manifestation, sous le thème d’une fête d’adieu à Sodexho. “L’administration dit que j’ai causé des dommages, que j’ai causé un désordre chez Sodexho”, expose M. Beaulieu. Lui aussi, pour ces accusations, risquerait jusqu’à l’expulsion de l’UL.

Par ailleurs, l’étudiant souhaite qu’une autre mise en accusation, survenue cet été aux États-Unis, n’influence pas la décision du Comité. “J’espère que l’UL n’aura pas l’impression que je cherche le trouble”, déclare-t-il, remarquant qu’il fait ainsi face à deux procès injustifiés. Guillaume Beaulieu avait fait la manchette des quotidiens de Québec cet été à la suite de son arrestation dans une manifestation aux États-Unis.

Retour sur le 24 février

Les événements qui ont amené la mise en accusation des étudiants ont eu lieu le 24 février dernier, lors d'une manifestation contre la multinationale Sodexho, organisée par le Collectif de Minuit qui se déroulait au pavillon Charles de Koninck. L'UL avait fait appel à la police de Sainte-Foy afin de contenir les éventuels débordements des étudiants. L'épisode avait mené à l'arrestation de trois personnes par les forces de l'ordre ainsi qu'à une enquête par le Service de sécurité de l'UL. "Il y a eu des problèmes à causes des policiers présents, ils sont la source du conflit", fait valoir Guillaume Beaulieu, étudiant en enseignement collégial.

Le Collectif, "une initiative de solidarité étudiante", selon M. Landry, avait pour objectif de faire la distribution de nourriture dans la cafétéria du De Koninck. Le Collectif s'est toutefois heurté au monopole que Sodexho possède sur cet espace du campus. "L'UL favorise une entité privée au détriment des initiatives étudiantes", commente-t-il. L'organisme avait été déclaré illégal par l'administration universitaire et n'a ainsi pas le droit d'effectuer la distribution de nourriture sur le campus. Toutefois, selon les étudiants mis en cause, l'UL n'a jamais tenté de discuter avec les membres du groupe. "Il n'y a jamais eu de dialogue entre le Collectif de Minuit et l'UL. La seule réponse que l'administration a trouvée, c'est la répression policière", note Jean-Michel Landry. "Elle ne peut pas se défendre en disant qu'elle n'arrivait pas à nous trouver, l'administration savait toujours où envoyer la police", lance Guillaume Beaulieu.

Par ailleurs, l'organisme avait aussi été infiltré par un agent du Service de sécurité de l'UL. Ainsi, Jean-Michel Landry rappelle qu'un agent de sécurité de l'Université, Sylvain Rousseau, avait ainsi pour tâche de s'infiltrer en tenue civile parmi le groupe en tant qu'observateur.

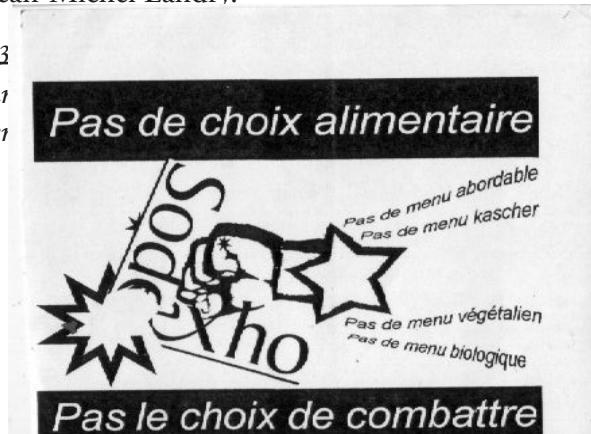
“L'université a un statut politique, elle ne peut pas se faire infiltrer. Toutefois, pour un cas de solidarité étudiante, l'UL est allée de l'avant avec cette démarche”, observe Jean-Michel Landry. Selon lui, “par ce geste, l'UL a enfreint sa loi”, une action qu'il trouve d'ailleurs déplorable.

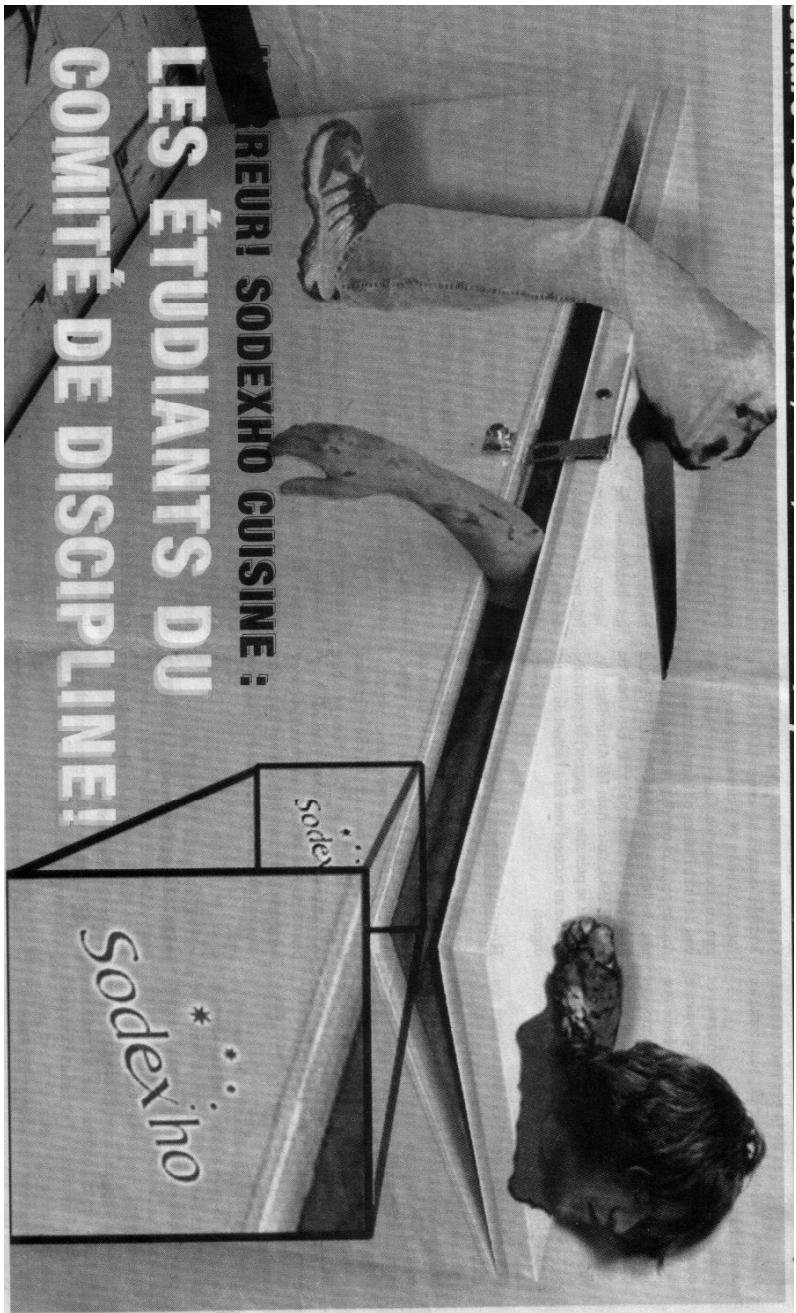
Pour faire changer les choses

Devant toutes ces considérations, les étudiants se sentent un peu perdus. “C'est une cause qui nous dépasse, c'est moyenâgeux. J'ai l'impression de tomber dans un système parallèle de justice. J'aimerais faire changer les choses”, affirme M. Landry. En ce qui concerne les accusations, Olivier Amiot ressent “surtout de la colère, un peu de frustration et d'exaspération aussi” avec “un peu de peur dilué là-dedans”. Devant les événements il semble, selon Jean-Michel Landry, que “si l'UL ne permet pas la contestation, on se dirige peut-être vers une société qui risque d'être trop autoritaire”.

D'ici à leur comparution, les trois étudiants continuent d'amasser les appuis membres de la communauté universitaire. Dans leur dénonciation du comité de bon ordre, ils souhaitent mettre au grand jour le fonctionnement de cet appareil juridique. “On espère que ça va faire réfléchir, tout particulièrement dans le contexte du boycott de Sodexho”, ajoute Jean-Michel Landry.

*Impact Campus, 13
septembre 2005 par
Raymond Poirier*





Couverture du journal Défi-science

Nouvel appui pour les étudiants face au Comité de bon ordre

Afin de dénoncer la convocation de Jean-Michel Landry, Olivier Amiot et Guillaume Beaulieu devant le Comité de bon ordre, l'AELIÉS s'est jointe à la CADEUL pour convoquer les médias, le 15 septembre, dans ce qui semblait être un dernier recours en vue de faire plier l'administration.

«Ce que l'on souhaite dénoncer aujourd'hui, la CADEUL et l'AELIÉS ensemble, c'est qu'en tant qu'organisation, dans un contexte où c'est notre rôle de défendre les causes politiques, c'est totalement unacceptable que, lorsque l'on monte des campagnes, des gens défendant leurs convictions soient convoqués devant un Comité de bon ordre», déclare d'entrée de jeu Antoine Houde, président de la CADEUL. Il dénonce la réponse musclée de l'administration à une question qui aurait mérité une réplique politique.

L'AELIÉS a manifesté son appui aux étudiants et craint que cette convocation ne devienne un précédent qui pourrait empêcher d'autres manifestations politiques sur le campus. La présidente de l'AELIÉS, Ana Lucia Araujo, est également revenue sur le discours de bienvenue du recteur, dans lequel celui-ci appelait à la création d'une université plus citoyenne, en jugeant que cette convocation est «totalement contradictoire avec ses propos». Ainsi, l'AELIÉS demande à l'Université «d'être cohérente et de retirer les charges» contre les deux étudiants, injustement accusés selon elle.

Impact Campus, 20 septembre 2005 par Louis-Charles Guillemette

Le Comité de discipline tranche

Guillaume Beaulieu suspendu de l'UL avec une amende de 1 177 \$

Après une rentrée angoissante pour les trois étudiants convoqués devant le Comité de discipline de l'Université Laval, les verdicts sont tombés récemment. Deux déclarations de non-culpabilité et trois sentences de culpabilité ont ainsi été émises par le tribunal universitaire, une instance que les étudiants continuent de dénoncer.

Ainsi, Olivier Amyot a été déclaré non coupable sur toute la ligne, alors que Jean-Michel Landry a été déclaré coupable sur l'un de ses deux chefs d'inculpation, soit interférence avec le travail d'un policier, et a reçu comme sentence une session de probation. Guillaume Beaulieu s'en sort à moins bon compte: déclaré coupable sur tous ses chefs d'accusations, qui font suite aux événements du Collectif de Minuit du 24 février dernier ainsi qu'à une autre manifestation. Comme sentence, il sera suspendu de l'UL la session prochaine et il devra aussi payer une amende de 1 177 \$ en frais administratifs.

«J'ai été déclaré coupable sur toute la ligne», déplore Guillaume Beaulieu, étudiant en enseignement collégial. «On était 30 dans la manifestation et on prend une personne que l'on accuse de tout et on la crisse dehors de l'Université, puis on prend une autre manifestation, on accuse encore cette personne de tout et on lui demande de payer plus de 1 000 \$ d'amende: c'est une vengeance politique». Selon lui, c'est pour faire un exemple «d'un étudiant qui a clairement des idées politiques sur le campus» qu'il a été expulsé. «C'est dire que toute personne qui a des positions politiques peut être expulsée», s'exclame-t-il.

Les conséquences de la suspension seront lourdes pour lui, puisque son programme d'études est échelonné sur un an. «Ça double la durée de ma formation», explique M. Beaulieu: «le peu de projet d'avenir que j'avais, il n'en reste plus». L'étudiant est dégoûté par

l'attitude de l'UL à son égard, par un comportement qu'il qualifie de «délire». «On se fait traiter comme du bétail: tu as le droit d'avoir des idées, mais il faut qu'elles restent dans ta tête», estime Guillaume Beaulieu.

Réactions d'Olivier Amiot

Contrairement à M. Beaulieu, Olivier Amiot s'est vu déclaré non coupable. L'étudiant en sciences politiques considère avoir été fortement aidé par la qualité de ses témoins, dont un professeur de droit. «Après une enquête d'un mois et demi, ils ont été incapables d'amener des témoins qui ne se contredisaient pas», lance Olivier Amiot. Selon lui, «l'agent de sécurité s'était contredit», notamment en se situant mal sur les lieux. En ce qui concerne le fameux coup de poing, l'affaire n'a pas tenu: «personne n'en était témoin», remarque-t-il.

Malgré le fait qu'il a été ultimement disculpé, Olivier Amiot n'est pas satisfait du déroulement des procédés administratifs entourant le Comité de bon ordre. «Il avait fallu que j'aille chercher mon dossier en septembre», se rappelle l'étudiant. «Plus tard, il a fallu que j'aille chercher ma sentence parce que la secrétaire l'avait oubliée sur son bureau. Je suis allé la chercher le jeudi avant la relâche», continue-t-il.

Quant aux noms derrière ces critiques, il souhaite viser tout particulièrement le vice-recteur exécutif Claude Godbout, le directeur du SSP, Serge Demers, et le secrétaire général de l'UL, Gilles Kirouac. Ce dernier «est celui qui gère tout ce qui concerne le Comité de discipline et qui ne réussit pas à respecter des délais qui permettent qu'on puisse avoir une défense convenable», poursuit M. Amiot.

Aussi, selon lui, l'administration universitaire «est incapable de gérer quelque chose dans un cadre de dialogue, mais uniquement dans un cadre répressif». Il souligne par ailleurs qu'il n'a pas de problème avec l'agent de sécurité avec qui il a eu cette altercation, «ce sont les responsables de la sécurité qui représentent un problème; c'est le directeur du SSP qui a décidé, c'est le secrétaire général qui a accepté».

Au final, heureux du dénouement de cette affaire en ce qui le concerne, Olivier Amiot considère qu'il n'aurait toutefois pas dû avoir à vivre une telle expérience. «J'ai perdu deux semaines de ma vie à me préparer là-dessus: c'est une mauvaise rentrée, ça implique du stress», conclut-il.

Réponse de l'administration

Face aux verdicts, tout particulièrement à celui impliquant Guillaume Beaulieu, le secrétaire général de l'UL Gilles Kirouac a indiqué qu'il arrive, lorsque le Comité de discipline porte sa sentence, «que les étudiants déclarés coupables aient à faire des déboursements». Toutefois, il rappelle que si la personne juge excessives ses sanctions, elle peut faire appel. Quant au fait que plusieurs des verdicts ont été dans le sens des étudiants plutôt que à l'avantage du SSP, il considère que «ça arrive aussi dans le système juridique usuel, ça démontre que le processus a suivi sa course».

M. Kirouac s'est toutefois montré surpris des difficultés que disent avoir eues certains des étudiants convoqués dans l'obtention de leurs sentences ou de leur convocation. «Je suis étonné que vous me disiez ça, nous faisons tout ce que nous pouvons, à condition d'avoir une adresse précise», explique le secrétaire-général, indiquant qu'ils sont prêts à aller jusqu'à envoyer un huissier pour que les documents se rendent à bon port. Quant à la dimension politique des accusations décriée par certains, M. Kirouac considère qu'il «n'a pas à juger des causes politiques que les étudiants veulent défendre, ça les regarde, mais ils doivent faire ça dans le respect des règles». «S'il y a des plaintes qui sont portées par égard au bon ordre, mon devoir, c'est de faire fonctionner le Comité de discipline», conclut-il.

Du côté de la CADEUL, l'utilisation faite par l'Université du Comité de discipline est toujours remise en question. «On continue de trouver que l'utilisation du Comité de discipline n'est pas la solution pour régler les conflits entre l'administration et les étudiants», estime

Antoine Houde, président de la CADEUL. «Si on peut être accusé pour une décision administrative, je ne vois pas pourquoi ce sont seuls les étudiants qui paient», note-t-il. Selon la CADEUL, deux autres étudiants ont été convoqués devant le Comité de discipline relativement aux activités du Collectif de Minuit dans les dernières semaines.

Impact Campus, 8 novembre 2005 par Raymond Poirier

Le Collectif de Minuit encore frappé

Aujourd'hui (jeudi 20 octobre), vers 11h30, le Service de Sécurité et Prévention (SSP) de l'université Laval est encore passé à la répression face au Collectif de Minuit. Au moment de l'arrivée du potage et des pois-chiches au Charles De Kononck (2 excellents repas soit dit en passant), deux véhicules de la police de Québec ainsi qu'un nombre imposant d'agents du SSP attendait la nourriture de pied ferme.

Dans une tentative d'éviter la répression, le véhicule portant la nourriture décida d'emprunter un autre itinéraire. En moins d'une minute, les deux véhicules de la police de Québec

On a tenté de me saisir !

Cette vile tentative faite par la police sous la demande de l'Université n'a pas réussi.

Toutefois, je crains pour ma vie, alors je vous demande de vous rassembler en avant du pavillon De koninck vers 11h20 jeudi pour m'appuyer dans mes démarches vers une liberté alimentaire.



bec avaient procédé à l'interception de la camionnette et du potage. Dans une lancée fascisante, les agentEs de police et du SSP intimidèrent le conducteur du véhicule « criminel » en tentant de saisir le très très dangereux potage.

Heureusement pour les interceptés, la mobilisation spontanée des sympathisantEs minuisardEs qui se réunirent autour des véhicules de police (environ 30 personnes en moins de 5 minutes) fit en sorte que le SSP et la police de Québec durent s'enfuir et laisser les affaméEs avoir accès à leur repas.

De plus, une des chefs du SSP a lancé le message suivant aux affaméEs : « les distributions alimentaires des jeudis midis ne seront plus tolérées. » Voilà ce que l'on peut appeler une magnifique ouverture d'esprit digne de l'image ô combien progressiste (vous noterez ici une immense pointe de sarcasme) de l'université Laval qui s'affiche « de toutes les révolutions ».

Aujourd'hui, tout comme le jeudi 24 février dernier, la répression face aux mouvements étudiants autonomes s'est montré au grand jour et ne semble pas vouloir reculer. Pis encore, on y est même allé de menaces... Que penser aujourd'hui de l'université en soi? N'est-elle pas supposée être un lieu d'échanges sociaux et d'idées? Si cette utopie existe, dites-moi vite où!

Troisième vague de convocation

-----Original Message -----
 Subject: Avez-vous reçu votre plainte...?
 From: "****" <****@ulaval.ca>
 Date: 11/22/2005 09:14pm
 To: "liste e-mail du collectif" <listemail@ula-
 val.ca>

Salut touTEs,

*** et moi on se demandait si vous avez reçu votre plainte du ssp pour avoir participé/ aidé/pensé/digéré le collectif du 20 octobre dernier (vers 11:31)... Bref question de savoir si on est les seuls et de faire quelques statistiques...!!!

D'ailleurs qqn connaît le nom/contact du prof de droit qui nous avait appuyé l'année passée...???

Après la tentative d'enlèvement de la marmite certainEs étudiantEs allèrent demander au recteur la raison de ces actions. Toutefois, à cette époque, 2 agents de "sécurité" patrouillaient les halls du De Koninck, ce qui permit à l'Université de déclencher le plan "Urgence Éducation". Nous apprendrons plus tard l'existence de ce plan, qui consiste à fermer la tour de l'Éducation, édifice en haut duquel se trouve les bureaux du recteur et des vice-recteurEs.

Voyant les ascenseurs protégés par des agents de "sécurité" antipathiques, les marche furent l'option restante pour atteindre les bureaux du 16ème étage. Évidemment, en haut des marches se trouvait une porte fermée à clef. Mais à force de cogner, un agent de "sécurité" imprudent nous ouvrit la porte. Une botte à bout d'acier bloqua la porte, le temps que l'on exprime quelques frustrations, et

que la recrue trouve du renfort.

Quelques semaines plus tard, huit personnes étaient convoquées au comité de discipline sous des accusations de "et/ou" !

S'interroger sur la manière de faire

La CADEUL et l'AELIÉS sont aussi préoccupées l'une que l'autre par les problèmes liés autant au dossier du Collectif de Minuit qu'à certaines actions du Service de sécurité et prévention (SSP) ou à la présence policière sur le campus. Voici les réflexions des officiers des deux principales associations lavalloises.

«Le SSP a mal géré les événements du 24 février dernier, ce qui a mis au jour qu'il y avait peut-être un problème dans la manière par laquelle le Service de sécurité et prévention (SSP) intervient», explique Yannick Vachon, vice-président aux droits étudiants à l'AELIÉS, aussi responsable de la préparation d'un dossier sur le sujet. Il estime que «la mentalité générale et la façon de faire du SSP, surtout au pavillon Charles-De Koninck, c'est assez douteux». Ainsi, selon lui, «plutôt que d'essayer de diminuer la tension, ils ont décidé d'augmenter la présence des agents sur le campus». Il note que, depuis son arrivée à l'UL en 1998, il s'agit de l'année où le SSP est le plus visible. «Pendant toute la session, le SSP était de moins en moins capable d'assurer la fin de la crise», poursuit M. Vachon.

La CADEUL partage ces réactions. «Le SSP est parfois utilisé, à l'UL, pour des fins politiques contre des étudiants qui revendentiquent certains droits. Il s'agit d'un comportement inacceptable. Les idées doivent se débattre sur le campus», déclare Antoine Houde, président de la CADEUL, qui remarque que, dans ce contexte, la Confédération «s'oppose aux interventions du SSP». Il estime par ailleurs que ces actions sont contraires à l'esprit de collaboration qui doit être instauré pour arriver à une entente, notamment quant au Collectif de Minuit. Tout cela fait partie d'une «mauvaise stratégie pour régler la situation»,

faisant état, selon lui, d'«un certain malaise face à une situation qui devient de moins en moins contrôlée par l'administration».

M. Houde déplore que, pour régler la situation, on invoque aussi certains règlements de manière arbitraire. «Le fait qu'on utilise les règlements, c'est une chose; c'est le fait qu'on les utilise quand ça nous plaît qui fait peur», indique-t-il. Il ajoute que «les étudiants ciblés n'enfreignent pas nécessairement les règlements plus que ceux qui ne sont pas convoqués». Du côté de l'AELIÉS, on déplore le fait que l'on cible des étudiants qui ne se conforment pas à la lettre au règlement.

Trop de convocations?

Quant aux actions du SSP dans le dossier de la distribution de nourriture gratuite, il souligne qu'on «est loin du vol ou du vandalisme: le SSP aurait intérêt à mesurer ses actions». «Depuis un certain temps, le SSP n'est pas capable de bien cibler ce qui est un acte répréhensible ou non», ajoute M. Vachon. Selon lui, le règlement est ainsi étiré au maximum, amenant le plus haut taux de convocations au Comité de discipline depuis longtemps, toutes raisons confondues. Ainsi, pour l'année 2003-2004, douze étudiants avaient été convoqués devant le Comité. Ce trimestre seulement on en est déjà à douze convocations.



ARCHIVE

Le secrétaire général de l'UL, Gilles Kirouac, indique, devant ces chiffres, que «le nombre de convocations au Comité de discipline dépend des évaluations et de ce qui se produit». Cela relève aussi du SSP qui doit évaluer, dans certaines situations, si une plainte doit être transmise au Bureau du secrétaire général qui s'occupe par la suite de la

bonne marche du Comité de discipline. «On traite les plaintes que l'on reçoit», ajoute-t-il.

Pour ce qui est des sanctions, Yannick Vachon considère qu'elles ne relèvent pas du Comité de discipline, mais tout simplement du vice-rectorat administratif. «C'est lui qui doit imposer les sanctions», affirme M. Vachon. Celles-ci relèvent donc, selon lui, de la responsabilité de Claude Godbout. «On veut présenter ça comme un processus impersonnel et neutre. Ça a l'effet inverse, ça discrédite le processus. Le règlement disciplinaire devrait être utilisé pour des crimes graves, pas pour des peccadilles», commente M. Vachon. «Là, on parle de gens qui ont distribué de la bouffe», ajoute-t-il, faisant valoir que le règlement disciplinaire s'occupe plutôt de dossiers liés au plagiat, au harcèlement ou à des voies de fait.

Surveillance inquiétante

Quoique le SSP n'ait pas agit directement dans les actions organisées par la CADEUL, notamment dans le boycott de Sodexho, Antoine Houde note qu'il «y a eu de la surveillance, ça, il ne faut pas s'en cacher». Par exemple, lors de l'enterrement de l'Entithé, en octobre dernier, la surveillance policière avait été accrue. «C'est clair que ça fait un peu monter la tension et parfois, on se demande un peu pourquoi ils sont là», note-t-il. «Il va falloir que le SSP soit beaucoup plus ouvert à la réalité étudiante qu'il ne semble l'être actuellement. Il faut qu'il trouve un moyen de mieux s'intégrer, d'être moins visible, de trouver des manières d'intervention plus constructives», propose-t-il.

Viser l'administration

Il n'est toutefois pas certain pour tous que le SSP est l'instance qui doit être pointée du doigt dans ce dossier. «Est-ce que le SSP contrôle vraiment à quel moment il intervient?», se demande Antoine Houde, observant une hausse des interventions du SSP au sujet de la distribution gratuite de nourriture au pavillon De Koninck. «Ce n'est

pas nécessairement le SSP qui décide d'intervenir lorsque ces interventions nous semblent injustifiées. Il se retrouve avec le blâme de cette action, mais ce n'est pas lui qui prend la décision», continue-t-il. «Il faut s'interroger sur l'utilisation qu'on fait du SSP, et non remettre en question sa pertinence», précise-t-il.

Ce constat, la CADEUL le fait aussi vis-à-vis les moyens investis, en apparence, dans certains dossiers. «On dirait que le SSP a des moyens quand il faut, et d'autres fois il n'en a pas», remarque Olivier Poulin, vice-président aux communications de la Confédération, donnant en exemple le dossier du vandalisme envers le Groupe gai de l'UL, apparemment stagnant depuis le dépôt de plaintes à la session d'hiver 2005.

Des enquêtes longues

Yannick Vachon remarque aussi que les enquêtes du SSP ne semblent pas toujours beaucoup progresser entre les premiers jours et ceux où le dossier est présenté en Comité de discipline. «Quand on regarde un dossier, il n'y a rien qui se rajoute aux déclarations prises initialement», indique-t-il, ne permettant pas à l'étudiant en cause d'ajuster ses comportements et amenant une accumulation de chefs d'accusation.

Ainsi, dans le cadre de la préparation par l'AELIÉS d'un dossier concernant le SSP, Yannick Vachon a pris connaissance d'un cas assez particulier de harcèlement sexuel qui avait mené, après dix mois d'enquête du SSP, un étudiant devant le Comité de discipline et qui s'était soldé par l'expulsion de l'accusé. «Plutôt que de le convoquer tout de suite, ils ont attendu dix mois et l'ont accusé de dix-huit chefs d'accusation», relate-t-il, notant que le SSP aurait pu agir rapidement plutôt que d'attendre aussi longtemps. «Je ne suis pas sûr que ça réponde au besoin de sécurité et à leur mission de prévention», s'inquiète M. Vachon.

Quête du bon ordre

De nouvelles plaintes ont été formulées par l'Université suite aux activités du Collectif de Minuit. Impact Campus a obtenu copie de l'une d'entre elles, où l'on peut lire que l'étudiant est accusé "d'avoir, le 20 octobre 2005, vers 11:31, encouragé, aidé et/ou distribué sans autorisation de la nourriture dans la cafétéria du pavillon Charles De Koninck", et ce, "contrairement aux articles 22 et 35d du règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'UL".

Ainsi, le nombre d'étudiants actuellement convoqués au Comité de discipline pour avoir contrevenu à ces règlements se compte au nombre de huit, en date de la semaine dernière. Le Collectif de Minuit a réagit à la nouvelle sur son site Internet indiquant que "l'Université veut se débarrasser rapidement des éléments hors de son contrôle puisqu'elle a passé vraiment très rapidement à travers toutes les étapes qui mènent à la convocation d'étudiants".

Le règlement 35d est relié à l'utilisation sans autorisation des biens de l'Université ou le détournement de leur utilisation à d'autres fins que celle à laquelle elle est destinée. Pour ce qui est du règlement 22, il vise entre autres, un étudiant qui "comploté avec d'autres personnes en vue de commettre ou de participer à une infraction même si celle-ci n'est pas commise ou est commise par une seule des personnes ayant participé au complot". Du côté du Service de sécurité et de prévention, le directeur adjoint, Serge Demers, indique que "toutes ces plaintes sont confidentielles, autant les décisions que les plaintes".

Impact Campus, par Raymond Poirier

Le Collectif au petit écran

Parrallèlement à cette troisième vague de convocation, des démarches avaient déjà été entreprises pour faire sortir les histoires du Collectif à l'extérieur du campus.

-----Original Message -----

Subject: Télé
From: "****" <****@ulaval.ca>
Date: 11/15/2005 11:03 AM
To: "liste e-mail du collectif" <listemail@ulaval.ca>

bonjour a touTEs,

grande nouvelle: méchant contraste de télé-québec va faire une émission sur l'Enthité et le collectif de minuit.

Je rencontre le gars jeudi, le tournage va avoir lieu vendredi ou lundi. Il va y avoir qqun de l'entithé, de la cadeul et du collectif de minuit. Si qqun veut absolument passer a la télé, faites moi signe au plus vite.

charles: ca me prendrait les photos du 24 février.

qqun connaît les coordonnés de Gadouri, celui qui a fait le documentaire l'an passé?

en passant, le journaliste veut amener le dossier au ministre de l'éducation... ca risque de devenir big. Il va aussi aller voir nanacy de la ligue des droits et libertés.

je vous en redonne des nouvelles.

C'est ainsi qu'un bon midi, un caméraman de Méchant Contraste et accompagné d'un bel animateur est venu à l'Université pour montrer un peu ce qui se tramait. Ils nous étaient aussi sympathiques qu'ils étaient hostiles aux agents de sécurité. Une scène mémorable fut filmée lorsqu'un agent de sécurité mit le caméraman à la porte de Sodexho. Ce dernier tentait d'expliquer au caméraman et à l'animateur qu'ils n'avaient pas le droit de filmer sans l'autorisation de l'Université.

L'université toujours aussi gauche dans ses communications publiques fouta à la porte les journalistes. Ceux-ci trouvaient donc exactement ce qu'il cherchait: un preuve irréfutable que l'administration refuse tout dialogue sur les enjeux alimentaires. Sommes toute, les plaintes contre les étudiantEs ont été remises à plus tard et cette apparition du Collectif de Minuit au petit écran nous apporta un capital de sympathie encore plus grand.

Collectif de minuit

[Liens](#) [Nous rejoindre](#) [Nouvelles](#) [Qu'est-ce que l...](#)

Accueil


Gâteau au café, chocolat et biscuits graham

Submitted by Anonyme on Dim, 2005-03-06 02:23. [Recettes](#)

(assez pour en faire au moins 2 couches par moules de gateaux... 3 couches ca serait meilleur mais + cher...)

3/4 t. de margarine
 1 sac de sucre en poudre
 3 c. à table de cacao
 2 oeufs battus... ou plutot de trucs qui remplacent les œufs (1 c.à s. de féculle de maïs avec un peu d'eau)
 1 c. à soupe de café fort instant

Mettre la margarine en crème, ajouter les autres ingrédients (les œufs avant le café), mettre sur une étage de biscuits graham et encore et p-e une troisième fois.

» Ajouter un commentaire

LE COLLECTIF DÉNONCE LA RÉPRESSION LAVALLOISE

Avant les plaintes pour avoir distribuer de la nourriture, l'université réussissait déjà plutôt mal à éviter de montrer qu'ils étaient prêt à tout pour contraindre les étudiantEs d'agir comme des clients. Auparavant, l'Université semblait toujours flotter entre les remontrances de Sodexho et les critiques de la communauté universitaire, sans jamais être capable de se positionner fermement. Il s'agissait de la position navrante que l'on ne croyait pas l'université capable de tenir. Nous devions dénoncer: pour se faire, nous avons demandé l'aide d'interlocuteurs crédibles, la ligue des droits et libertés et des professeurs. Toutefois, cette conférence de presse n'eût qu'un faible retentissement en dehors de l'université, et le gâteau confectionné aux couleurs de l'université et entouré de fil de fer barbelé termina sa vie dans nos estomacs.



Conférence de presse du 8 décembre:

Iseult:

- Présentation du Collectif de minuit: qui on est, qu'est-ce qu'on fait, depuis quand...
- Présentation de la situation actuelle:

Huit personnes sont convoquées en comité de discipline pour avoir “encouragé, aidé et/ou distribuer de la nourriture sans autorisation”

notre version de la stratégie de l'université:

1- Constat infraction au Règlement sur la sollicitation, la vente et la distribution: nous on a continué par objection de conscience, parce qu'on ne considèrent pas cela comme de la vente, de la sollicitation ou de la distribution: on considère cela comme un repas collectif, comme si on s'amenait un lunch tous ensemble et qu'on le partageait avec nos amis. Une journée c'est une gang qui cuisine et les autres en profitent, l'autre jour c'est l'inverse.

2- Invitation de Claude Godbout à 4 individus par lettre recommandé et courriels pour une rencontre pour parler de distribution alimentaire. Les individus ont proposé une nouvelle date parce qu'ils ne pouvaient pas se présenter mais malheureusement, cette date ne convenait pas à M. Godbout qui en a proposé de nouvelles. Or, avant même qu'ils aient accepté la rencontre, la police est intervenue pour tenter d'empêcher une distribution, sans mandat. Dans un tel contexte de répression et craignant de subir individuellement des représailles, les individus ont décidé de ne pas rencontrer M. Godbout et le Collectif lui a écrit une lettre ouverte dans l'Impact pour lui demander la fin de la répression, des excuses et l'inviter à contacter directement le Collectif au lieu de cibler certains individus, s'il voulait vraiment dialoguer

3- Par rapport à la supposée offre de devenir une association étudiante, cette offre était irrecevable car on n'aurait seulement le droit

de tenir des tables 5 jours par session: on ne peut pas se contenter de bien se nourrir pour pas cher seulement 5 fois par session! De toute façon, une association étudiante déjà accrédité a fait la demande pour avoir le droit de distribuer gratuitement du café et elle se l'est fait refuser! (Vive la fin du monopole...)

- Témoignage: je parle ici au nom des convoqués et on considère que ces convocations prouve l'acharnement de l'université à l'égards de certains individus. Certaines personnes sont convoquées pour la seconde fois, d'autres ont reçu des lettres à répétition... on reçoit nos convocations en plein rush de fin de session, les auditions sont prévues en pleine semaine d'examen.... Nous ne nous serions jamais attendus à avoir à subir une telle répression pour se faire à manger en groupe... nous ne pensions jamais que l'Université mette en péril la poursuite de nos études pour avoir mis en pratique nos convictions.

Lamoureux :

- Intrusion du privé dans l'Université:
- Les caméras "pour notre propre sécurité"

Azaria :

- L'infraction au règlement disciplinaire dont sont accusés les étudiants est d'avoir "détourner un lieu ou un bien de l'Université de l'usage pour lequel il est prévu". C'est donc dire que la cafétéria ne sert pas à se nourrir... ou qu'elle est destinée exclusivement aux clients de Sodexho....
- Régime de droit parallèle: Les règlements administratif ne doivent pas aller à l'encontre de la loi. Les lois s'appliquent sur le campus de toute façon... Comité de discipline = juge et parti, présomption de culpabilité...
- L'utilisation du service de police sur le campus: utiliser la police pour identifier un étudiant et intercepeter une marmite... sans mandat... Utiliser les renseignements recueillis par la police pour convoquer un étudiant et conseil de discipline
- Culpabilité par association (a.22) "est partie à une infraction tout

étudiant qui la commet, aide à la commettre, ou comploté pour la commettre même si elle n'est pas commise": Ça veut dire que toutes les personnes qui mangent ou qui encouragent le Collectif de minuit peuvent être poursuivies.

Iseult:

Actions entreprises et revendications:

- Pétition et campagne de dénonciation sur l'article 22
- Que les charges soient retirées et les auditions en comité de discipline soient annulés
- Des excuses publiques du SSP et de M. Godbout
- L'arrêt de la répression

appuis pour les cuistots végétaliens

Le président local de la ligue des droits et libertés et une professeure de science politique appuient les étudiants en sciences sociales qui veulent distribuer de la bouffe santé sur le campus de l'Université Laval sans égard au monopole de la multinationale de l'alimentation Sodexho. Hier, ils ont reproché à l'administration universitaire sa réaction démesurée envers les contestataires.

La guerre des nerfs se poursuit entre l'Université Laval et le Collectif de minuit, dont la vingtaine de membres popotent depuis trois ans des repas végétaliens qu'ils distribuent gratuitement dans la cafétéria du pavillon DeKoninck, tous les jeudis. Environ 80 habitués vont y luncer, sur un bassin potentiel de 35 000 personnes.

Pour avoir «aidé, encouragé et/ou distribué de la nourriture sans autorisation», huit de ces étudiants sont convoqués devant le comité de discipline de l'Université. La direction leur reproche aussi d'utiliser un lieu universitaire, en l'occurrence la cafétéria, à des fins autres que celles auquel il est destiné. S'ils sont reconnus coupables les jeunes peuvent être mis en probation, suspendus ou carrément expulsés.



Jesus Jimenez Orte, président de la Ligue des droits et libertés section Québec, Iseult Séguin Aubé, étudiante, et Diane Lamoureux, professeure de science politique, ont dénoncé le recours à la police pour faire cesser la distribution de mets végétaliens.

LE SOLEIL: ÉRICK LABBÉ

«Les étudiants sont convoqués en pleine période d'examens et de remise de travaux. Cela pourrait mettre en péril la poursuite de leurs études», a dénoncé Iseult Séguin Aubé, qui

fait partie des contestataires ciblés.

Quatre étudiants liés au Collectif de minuit ont été jugés jusqu'à maintenant pour avoir un peu trop manifesté ou s'être querellés avec le service de sécurité, en février. Un a été blanchi, les trois autres ont reçu une sentence. La plus sévère combine une session de suspension et une amende de 1177\$. C'est le coût de la nourriture gaspillée après que l'étudiant eut lancé des confettis devant un ventilateur qui faisait vent sur les mets préparés par Sodexho.

Climat de répression

Diane Lamoureux, qui enseigne les idées politiques à plusieurs des étudiants visés, est outrée du climat de répression qui règne sur le



Un autre appuis de taille est apparu lors d'une distribution hebdomadaire du Collectif.. Merci Bonhomme pour ce geste qui a certainement impressionné l'Université !

campus. «L'université doit être un lieu d'examen critique et de débat public. Pourquoi les débats se feraient seulement en mots ?» demande-t-elle.

Mme Lamoureux a tourné au ridicule les charges retenues contre les étudiants, plus particulièrement les accusations de «détournement de locaux». «Une cafétéria, ça me semble fait pour manger», a-t-elle laissé tomber.

Sur le même ton, le président de la section locale de la ligue des droits et libertés, Jesus Jimenez Orte, n'en revenait pas que la police ait été appelée sur le campus pour intercepter une marmite de bouffe végétalienne, en octobre.

«Ailleurs, c'est très rare qu'on sorte la police et la matraque pour décourager des dissidents très pacifiques», a-t-il fait remarquer, en référence aux multiples manifestations des fonctionnaires, des enseignants et des agriculteurs.

Le directeur des communications de l'Université Laval, Richard Fournier, a assisté à la conférence de presse tenue hier. En entrevue au Soleil, il a répété que la direction faisait de ce dossier «une question de principe». Laisser les membres du Collectif distribuer leurs repas santé sur le campus «ça pourrait rendre possible n'importe quoi sur le campus», a-t-il soutenu.

Les dirigeants de l'Université Laval reprochent aux étudiants de ne pas vouloir négocier. Pour dénouer l'impasse, ils ont notamment suggéré au Collectif de Minuit de réclamer le statut d'association étudiante reconnue et de demander un permis pour exercer ses activités en toute légalité. Après avoir accepté de rencontrer le vice-recteur à l'administration et aux finances, Claude Godbout, les étudiants ont cependant coupé tous les ponts après l'incident de la marmite.

Le Soleil, 9 décembre 2005 par Annie Morin

Une odeur de fond de marmite

Fin de session houleuse, à l'image de son déroulement, mais aussi symptomatique d'un profond malaise, d'une fracture qui semble toujours plus béante, et qui paraît même s'élargir, entre l'administration et ses étudiants. Le jour même où l'Université fête son anniversaire, Diane Lamoureux, professeure de science politique, et Jesus Jimenez Orte, représentant de la Ligue des droits et libertés, font une conférence de presse pour dénoncer l'administration dans sa gestion de la crise qui prévaut actuellement entre le Collectif de Minuit et le Service de sécurité de l'UL.

Drôle de façon de célébrer l'existence de notre institution. Plutôt que de souligner son anniversaire, on dénonce avec force son intervention qui semble tout droit sortir de la Grande noirceur, avec tout l'obscurantisme que ça implique. En réalité, l'administration lavalloise brime la liberté d'expression de ses étudiants à l'aide de son service de sécurité. Elle bafoue nos droits pour défendre ceux de son partenaire, la multinationale Sodexho. Le pire, c'est que l'on a appris que l'Université a augmenté le financement de son service de sécurité de 17%, tout en lui offrant un système de communication dernier cri, fonctionnant à l'aide d'Internet sans fil, tiens tiens....

Il apparaît douteux qu'une université, qui devrait permettre l'expression de valeurs citoyennes, se rabaisse à contrôler des manifestations pacifiques, à combattre des actions politiques non violentes par la répression la plus primaire.

Au moins, à l'eau la campagne de promotion d'appartenance à l'Université. Qui voudrait être associé à ce genre d'institution qui confond nourriture et agression, marmite et colis suspect, question politique et coercition. C'est navrant.

À voir comment se termine la session d'automne, il sera intéressant de regarder la suite en janvier et de voir à ce que l'administration

ne se tire pas de cette histoire en expulsant simplement des étudiants «fautifs». Il faudra que le recteur sorte enfin de son mutisme, cesse de se cacher derrière ses gorilles et assume son rôle. Il est le recteur et c'est son administration qui est directement mise en cause dans cette sombre histoire.

Il est clair que le recteur se réjouit de voir sa police de carton intervenir à sa place, dans un cas patent de mauvaise gestion. Qu'il se délecte de voir les militants du De Koninck se faire museler par un service de sécurité qui semble, quant à lui, se complaire dans son rôle de police politique intransigeante et autoritaire. Il faudra expliquer un jour à ces simples vérificateurs de vignettes que tout ne leur est pas permis sur le territoire qu'ils contrôlent et que c'est avant tout pour protéger les étudiants qu'ils sont engagés, pas pour casser du militant à tout prix ou pour assouvir leur «power trip». C'est pas de notre faute s'ils ont échoué à Nicolet!

Si le recteur est incapable de répondre aux étudiants, de prendre position, de se mettre en avant, à quoi sert-il? Entre deux exercices de support à cocktail, notre recteur aurait pu se déplacer lui-même pour venir discuter avec le Collectif, amorcer un dialogue qui aurait pu amener les deux parties à opter pour un compromis. Parce que l'administration, qui a attaqué de front les étudiants avec le choix de Sodexho, pourrait s'amender un peu, offrir une sorte de redevance au fait qu'elle ait choisi de les ignorer au profit, c'est le cas de le dire, de Sodexho. En tout cas, ce n'est sûrement pas en envoyant le vice-recteur Godbout au pif, comme si elle avait honte d'entrer en contact officiellement avec le Collectif, que l'administration pourra renverser la vapeur et calmer la grogne qui s'alimente de chaque bêvue qu'elle commet.

Si l'on s'obstine à tenter de régler le problème avec des accusations et des arrestations, il ne faudra pas s'étonner que le climat se dégrade sur le campus, à ce que l'indignation se radicalise, au point où le service de sécurité devra se munir d'un matériel beaucoup plus efficace pour contrer les attaques à la marmite.

Le fait, pour l'administration, d'envoyer ses fiers-à-bras ne fera qu'envenimer encore plus l'affrontement et confirmera ce que l'on savait depuis longtemps, que le recteur Pigeon est inutile et que l'on pourrait peut-être le remplacer par un échangeur d'air à la tête de l'Université, on ne verrait pas de différence...À part que ça sentirait un peu moins le renfermé.

Impact Campus, 13 décembre 2005 par Louis-Charles Guillemette

NÉGOCIATION AVEC L'UNIVERSITÉ

-----Original Message -----
 Subject: Réunion avec *** Larouche
 From: "****" <****@ulaval.ca>
 Date: 01/20/2006 10:11 PM
 To: "liste e-mail du collectif" <listemail@ulaval.ca

Mais c'est incroyable, l'admin est préoccupé par la santé de ses étudiants (SIC) !

J'ai jamais rencontré Bidule Larouche, mais ça me semble évident qu'on discute avec un clown, et qu'on a rien à gagner dans ce processus là, mais tout à perdre à l'usure...

On a aucune garantie de quoi ce soit par rapport aux convocs sous prétexte d'impartialité de l'admin, c'est la plus mauvaise blague que j'ai jamais entendue, en plus quand on se fait proposer de servir au 2ième par la même occasion!!!!... (...non, y'a jamais eu de plainte de sodexho, c'est sur, j'ai une banane dans l'oreille)

Des cadres y'en a partout voyons..., et c'est en voyant qu'ils sont tous comme ça qu'on comprend l'échec planétaire dans lequel on vit! (avant la prochaine rencontre quelqu'un peut-il manger au sodexho, question de vomir sur un cadre..., si je suis pas là)

Fallait que j'm'exprime,

-----Original Message -----
 Subject: Linda
 From: "*****" <*****@ulaval.ca>
 Date: Mon, 27 Feb 2006 18:11:57 +0000
 To: "liste e-mail du collectif" <listemail@ulaval.ca>

 non, mais, linda est-elle dure d'oreilles?

j'ai du lui dire 40 fois que nous n'avions aucune confiance envers l'estie de godbout... personnellement, un papier signé de sa main, je me torche avec même s'il est rude!

tabarnack, il va falloir, selon moi, que ça trash la prochaine rencontre. je ne sais pas comment, mais ces rencontres avec un pantin nous prennent un temps précieux. si vous le désirez, je peux toujours aller continuer à me foutre de sa gueule, mais je n'y tiens pas tant que ça.

alors, il va falloir voir à se protéger, cette entente ne le fera certainement pas. toutefois, c'est pas 100% négatif ce que l'on fait. tranquillement, on enseigne à l'administration ce qu'est un collectif qui fonctionne à l'horizontal!

Le meilleur outil de démobilisation: les négociations

Les rencontres avec l'université n'étaient que d'ennuyeuses discussion autour de la raison d'être du collectif. Il s'agissait d'une grossière tentative de négociation raisonnée, et la dame qui était l'émissaire de l'université ne semblait rien comprendre aux mouvements sociaux et aux organisations collectives. Elle ne nous a pas cru quand on lui a dit qu'on a été tabassés pour avoir distribué de la nourriture. Deux ou trois rencontres eurent lieu, puisque nous savions bien que les convoqués nous en voudraient de ne pas essayer. Nous avons donc un jour décidé d'envoyer une proposition finale dans laquelle l'université s'engageait à cesser de nous harceler et à

faire tomber les convocations. La réponse fut une semi-autorisation de l'université, bref le statu quo. Le plus navrant est que nous n'avions aucune énergie à mettre hors de cette question, et nous distribuions alors très tranquillement.

Entente entre le Collectif de minuit et l'Université Laval

Considérant que le Collectif de minuit est une initiative étudiante bien accueillie par la communauté universitaire puisqu'il constitue une alternative écologique, économique et sociale en matière d'alimentation, différent de tout ce qui peut exister sur le campus;

Considérant que ses principales activités consistent à partager des repas végétaliens -c'est-à-dire sans viande, sans oeufs et sans produits laitiers- avec, à l'occasion des breuvages et du dessert et à distribuer de l'information en lien avec l'alimentation;

Considérant que le Collectif de minuit exerce ces activités au moins une fois par semaine, habituellement de 11h00 à 13h00, incluant la mise en place, le partage de nourriture et le nettoyage des lieux;

Considérant que les personnes exerçant ces activités se sont données des directives d'hygiène et de sécurité (voir annexe 1) afin d'éliminer dans la mesure du possible toute forme de risque pour la santé et la sécurité des membres de la communauté universitaire;

Considérant que le Collectif de minuit informe les individus qui veulent goûter à la nourriture qu'il a préparé de son contenu et des conditions dans lesquelles elle a été préparée;

Considérant que les activités du Collectif de minuit se déroulent sur le campus universitaire en respectant la libre circulation, l'intégrité physique des individus et l'accès aux locaux;

L'Université Laval s'engage à:

- Laisser le Collectif de minuit mener ses activités sans être ciblé par la surveillance des agents du SSP ou par les caméras de sécurité;
- Retirer les plaintes relatives aux activités du Collectif de minuit qui pèsent actuellement sur des participantEs et ne plus intenter de poursuites contre des étudiantEs pour l'exercice de telles activités;
- Éviter toute forme de représailles envers les cafés ou associations étudiantes qui soutiendraient le Collectif de minuit dans ses activités

En contrepartie, le Collectif de minuit, par résolution de son assemblée générale du 26 février 2006, comprend que les engagements de l'Université ne concernent que les individus qui respecteront les conditions ci-haut décrites dans l'exercice des activités du Collectif de minuit.

Claude Godbout, Vice-recteur
Date

Annexe 1:
Directive en matière de salubrité au Collectif de minuit

Les personnes:

- Toujours se laver les mains avant de toucher des aliments et ce, aussi souvent que nécessaire
- Toujours s'attacher les cheveux lorsqu'on cuisine ou qu'on distribue
- Éviter de venir cuisiner et distribuer si on est malade
- En cas de blessure aux mains, désinfecter la plaie, apposer un pansement et porter un gant de plastique (ou éviter de cuisiner)

Le matériel:

- Toujours passer un linge humide dans les casseroles avant de les utiliser
- Toujours utiliser des guenilles propres et des linge à vaisselle propres et secs. Faire laver à la machine les linges et guenilles à chaque semaine.
- Toujours s'installer sur une planche à découper propre pour couper les légumes et les fruits
- Désinfecter les planches à découper chaque semaine
- Nettoyer le dessus des boîtes de conserve avant de les ouvrir

Les fruits et légumes:

- Toujours nettoyer les fruits et les légumes avant de les apprêter
- Peler tous les fruits qui ne sont pas issus de la culture biologique
- N'utiliser que les fruits et légumes d'apparence saine (ou du moins les parties saines) et composter les autres
- Chaque semaine, trier les fruits et légumes inutilisés: ne laisser au réfrigérateur que ceux qui sont en très bon état et composter le reste.

Les céréales:

- Toujours rincer les céréales entières avant de les cuire (riz entier, millet, quinoa, orge, etc.)
- Porter une attention particulière au Quinoa qui doit être rincé à fond jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de bulles dans l'eau de rinçage

Les légumineuses:

- Toujours rincer et trier les fèves et les pois avant de les faire tremper ou de les cuire: conformément à l'avertissement sur l'emballage, il peut y avoir des traces de cailloux ou des petites brindilles

Collectif de minuit

[Liens](#) [Nous rejoindre](#) [Nouvelles](#) [Qu'est-ce que le collectif de](#)

[Accueil](#)

Macaronis aux lentilles

Submitted by Anonyme on Dim, 2005-03-06 00:24. [Recettes](#)

6 portions

100 g de macaroni au blé entier (cru) (1 T) 1/2 càt d'huile d'olive
 2 g gousses d'ail (T)
 2 oignons hachés
 2 branches de céleri avec les feuilles
 2 piments coupés en morceaux
 2 courgettes coupées en morceaux
 1 boîte de champignons frais tranchés
 1 boîte de tomates entières ou en dés (796mL)
 1/2 càt d'origan
 1 boîte de lentilles rincées et égouttées
 Fromage râpé écrémé
 Sel & poivre

1. Faire cuire le macaroni.
 2. Faire revenir dans une grande poêle, un soupçon d'huile, l'ail, l'oignon, le céleri, les piments, les courgettes et les champignons. Cuire 5-10 minutes.
 3. Ajouter la boîte de tomates, les assaisonnements, le macaroni cuit et les lentilles.
 4. Cuire au four à 180°C (350°F) environ 30 minutes et ajouter le fromage dans les 10 dernières minutes!

» Ajouter un commentaire

ÉPILOGUE

La proposition d'entente entre l'Université et le Collectif de Minuit fut la dernière évolution dans le dossier du Collectif de Minuit en ce qui concerne les narrateurs-ices de ce livre. Toutefois, le Collectif de Minuit continue toujours sa mission, fort d'une longue tradition de lutte et de popote.

Que peut on apprendre du collectif

L'expérience politique que fut le Collectif de Minuit dans le microcosme lavallois nous a permis d'apprendre énormément sur le rôle des groupes politiques ancrés dans leurs milieux. On a appris du collectif que les petits groupes d'actions non institutionnels sont un élément enrichissant et essentiel de toutes luttes, car ils sont à même de faire le bruit nécessaire pour attirer l'attention sur des débats en cours et surtout pour en apporter de nouveaux.

En gros, la stratégie utilisée par le collectif, vue à posteriori, est une preuve par l'absurde ; elle tire jusqu'à la dernière conséquence une loi injuste pour montrer qu'elle est inapplicable. Cette stratégie est très offensive pour un groupe politique : rarement on ne s'attaquent à un statu quo pour le remettre en cause. Ce qui est encore plus exceptionnel, c'est que ce statu quo a été renversé, du moins ébranlé, par le retrait de l'exclusivité. La force du Collectif, c'est d'avoir créé tranquillement un précédent, en s'attirant la sympathie de tous et toutes, et en ignorant tout bonnement le règlement, en attendant les "conséquences". Comme une des grandes faiblesses du système judiciaire est de ne pouvoir s'attaquer qu'aux groupes qui ne sont enregistrés en son sein, et que le collectif l'a compris rapidement, même les premiers pas vers des accusations étaient illégitime et dénonçables : prendre des photos, filmer les distributions ou tenter de couper l'accès au ressources. Que dire alors des attaques frontales ?

De plus, le décloisonnement des groupes, s'il est possible,

permet d'avoir plus de voix dans l'espace public, et si les groupes les plus à gauche parviennent à y trouver la sympathie, ceux du centre seront acceptés d'emblée.

Une autre particularité est au niveau de la structure du groupe. Les structures du Collectif de Minuit ont toujours été claires et nébuleuses à la fois. Nébuleuses, car elles n'ont jamais été écrites et ont évolué au cours du temps tout en étant transférées par une tradition orale souvent déficiente. De plus, le membership n'a jamais été défini, ce qui faisait en sorte que plusieurs assemblées furent remplies d'individuEs que l'on ne reverra jamais, ou qui finiront à la CADEUL. Clair, car autant que nous nous souvenons, il y a eu une réunion (AG) au début et à la fin de chaque session et que celles-ci permettaient la mise au point des finances et des orientations du Collectif.

Pour ce qui est de l'organisation au quotidien, elle était plutôt organique. Toutefois, au cours des distributions la coordination rotative s'est révélée un mode d'organisation structurelle extrêmement intéressant pour ce groupe d'action alimentaire. Cette technique de coordination permettait la centralisation des informations de façon hebdomadaire sans qu'une personne devienne indispensable et irremplaçable au collectif.

Il ne reste qu'à espérer que la lutte alimentaire continue longtemps sur le campus et partout ailleurs.

Le collectif de minuit était-il anarchiste ?

Puisque l'implication de plusieurs éléments clefs du collectif de minuit s'est faite dans l'esprit de radicalisation de la lutte alimentaire, que l'organisation du Collectif de Minuit est conforme aux principes autogestionnaires et que les actions du collectif étaient d'un type semblable au mouvement se revendiquant souvent de

l'anarchisme qu'est Food not Bombs, ont peu au moins dire que le collectif était de nature anarchiste, mais qu'il n'avait pas avantage à se dépeindre comme tel, ou qu'il n'y voyait pas la pertinence.

On peut distinguer dans l'histoire de l'anarchisme au moins trois types d'actions singulières : les actions individuelles de propagande par le fait, comme les attaques d'Émile Henry ou de Ravachol, l'organisation fédérative visant à vocaliser et à défendre l'anarchisme, tel que la Fédération Anarchiste ou plus près de nous la défunte NÉFAC, ainsi que l'inclusion dans les luttes politiques en cours, pour les radicaliser et y répandre l'idée anarchiste, tel que le firent Émile Pouget, Fernand Pelloutier et les autres anarchocho-syndicalistes dans les syndicats français.

Dans le contexte de l'université Laval, à la suite du sommet des Amériques, deux luttes restaient chère à la gauche de l'université : ceux qui désiraient renverser la CADEUL pour sa mollesse, et soit donner une plus grande force aux associations facultaires, ou doter le premier cycle d'une association, au lieu d'une confédération. L'autre lutte était la reprise des institutions alimentaires, qui étrangement conservait de la force, par sa quotidienneté. Un mouvement de boycott subsistait, financé en grande partie par les cafés étudiants, et le Collectif de Minuit s'y inscrivait logiquement comme safrange radicale. Il s'agissait donc de pousser plus loin le débat, d'amener la gauche réformiste à des positions plus fortes, comme le faisait les anarchistes de l'époque. De plus, la lutte s'alliait facilement avec celle contre la marchandisation de l'éducation et pour une démocratisation universitaire, telle qu'idéalisée par les sociologues de gauche.

Le collectif répondait aux principes d'autogestion, un service était produit, par des individuEs propriétaires de leurs moyens de production, de manière autonome, et en décidant collectivement en démocratie directe des orientations. La prise de décision en démocratie directe était typique des mouvement contestataires universitaires de l'époque, mais s'est affichée dans le collectif d'une

manière beaucoup plus durable que dans toute les coalitions ayant vu leur naissance et leur mort autour d'enjeux ponctuels.

Finalement les similarités avec les groupes Food Not Bombs sont assez claire, et montre que les objectifs et la praxis du Collectif sont semblables à d'autres groupes du courant libertaire.

Toutefois, lorsque des libertairEs ont découvert le collectif, il était tout simplement formé d'individuEs désireux-euses de donner de la nourriture. Ces individuEs n'étaient pas apolitiques, mais ne se seraient résolument pas retrouvÉEs dans un "collectif libertaire". Par la suite, bien des individuEs se son joint au collectif parce qu'ils critiquaient Sodexho, l'université ou les deux, mais sans jamais remettre en cause l'état. Il n'a donc jamais été en cause de rendre le collectif libertaire. Finalement, les anarchistes de Québec n'avaient accueilli que froidement la venue de ce collectif, et le fait d'afficher ouvertement son appartenance ne lui aurait pas apporté de nouveaux-elles militantEs. Alors on peut comprendre que le collectif ne soit anarchiste qu'à posteriori et seulement que vu avec les bonnes lunettes.